

# BMS : Pluies et orages sur Tindouf et Bechar depuis hier

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de fortes averses de pluie affecte depuis hier les wilayas de Tindouf et Bechar, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial.

P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 12 septembre 2018 - 2 Muharam - N° 2011 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h53 Dohr : 12h45

Asr : 16h18 Maghreb : 19h05 Isha : 20h26

MÉTÉO



Alger	: 29°	22°
Oran	: 29°	22°
Annaba	: 31°	23°
Béjaïa	: 32°	23°
Tamanrasset	: 35°	22°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

**M. Messahel déplore la décision américaine de stopper l'aide financière à l'UNRWA**

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

**Le ministre du Commerce donne le coup d'envoi de la semaine de l'Algérie aux Etats Unis**

P. 6

ALGÉRIE-IRAK

**M. Messahel et son homologue irakien saluent la profondeur des relations entre les 2 pays**

P. 24

## FINANCES

# La nouvelle loi organique des lois de finances publiée au JO

La nouvelle loi organique des lois de finances, modifiant celle de 1984, a été publiée au dernier *Journal officiel* (n°53). Selon cette loi, attendue depuis plusieurs années, les crédits sont exécutés par programme au lieu de la répartition par ministère appliquée jusque-là. Ainsi, dès la promulgation de la loi de finances, une répartition détaillée des crédits votés, par ministère ou institution publique, est effectuée par programmes et sous-programmes. P. 7



### ÉDUCATION NATIONALE

SURCHARGE DES CLASSES- DÉPÉDITION SCOLAIRE:

**Benghabrit se réunit avec les partenaires sociaux**

P. 3



ANP :

**Gaïd Salah supervise le déroulement d'un exercice démonstratif à Béchar**

P. 4



### SANTÉ

**CAUCHEMARS Pourquoi on en fait ?**

Faire des rêves intenses en émotions peut être troublant mais n'a rien d'anormal. 85 % des adultes font des cauchemars. Comprendre leur origine peut permettre de retrouver des nuits plus tranquilles.

Pp 12-13

### FOOTBALL

CAN2019 (QUALIFICATION/ 3<sup>e</sup> JOURNÉE /GR:D):

**Algérie- Benin le 12 octobre à Blida (FAF)**

Le match Algérie- Bénin comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, aura lieu le vendredi 12 octobre à 20h30 au stade Mustapha Tchaker (Blida), a indiqué la Fédération algérienne de football sur son compte twitter.

P. 22

AGRICULTURE

**L'Algérie en mesure d'arrêter l'importation des produits agricoles d'ici 3 ans**

P. 24

MDN

SIDI BEL-ABBÈS  
**2 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés**  
IN GUEZZAM  
**Découverte d'une importante quantité de munitions**

P. 24

## BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL

## Pluies et orages sur Tindouf et Bechar

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de fortes averses de pluie a affecté mardi les wilayas de Tindouf et Bechar, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 25 mm durant la validité du bulletin qui s'étale de mardi à 15h00 au mercredi à 18h00, précise la même source, ajoutant que des rafales de vent sous orages sont également prévues.



## Horaire des prières

Mercredi 2 Moharam 1440

Fajr	04:53
Dohr	12:45
Asr	16:18
Maghreb	19:05
Isha	20:26



## ENERGIE

## Guitouni à Saïda et Tlemcen



Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Saïda et Tlemcen. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

## ORAN

## Bientôt une formation aux métiers du théâtre

L'association culturelle "El Amel" d'Oran lancera, à partir d'octobre prochain, la 2<sup>e</sup> promotion de formation aux métiers du théâtre au profit de jeunes amateurs du 4<sup>e</sup> art. Deux nouveaux modules seront introduits pour la première fois dans le cursus de formation que sont la technologie et la physique pour permettre aux stagiaires d'acquiescer une culture générale sur les techniques utilisées dans les spécialités de lumière, son et décor.

LE 15 SEPTEMBRE À ZÉRALDA  
Colloque sur les femmes et la lutte pour l'égalité

Le parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) organisera samedi prochain à Alger un colloque international sous le thème «femmes progressistes en lutte pour l'égalité», a indiqué mardi un communiqué de cette formation politique. Ce colloque, qui aura lieu à la mutuelle des matériaux de construction à Zeralda, mettra en débat «la question de la

femme et la recherche de synergies des luttes pour l'égalité, en associant des femmes connues pour leur combat et militantisme, en Algérie et dans les pays de l'Afrique du nord», a précisé le RCD ajoutant que la lutte pour l'émancipation de la femme est «d'une actualité quotidienne et vise la citoyenneté pleine et entière qui passe par l'égalité en droits».

## DEMAIN AU SIÈGE D'ALGEX

## Journée d'information sur le Salon SIALO 2018

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), organise demain jeudi 13 septembre à partir de 8h30, une journée d'information sur le Salon SIALO 2018. Cette journée est consacrée à la participation des entreprises algériennes au «7<sup>e</sup> Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé – SIALO 2018 & la 1<sup>ère</sup> Rencontre Algéro-Togolaise».



## CRASC D'ORAN

## Conférence sur «L'action armée de l'OS contre la poste d'Oran»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur «L'action armée de l'OS contre la poste d'Oran du 5 avril 1949».

## OPÉRA D'ALGER

## Présentation du programme de l'automne

Le Directeur général de l'Opéra d'Alger, M. Noureddine Saoudi, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h, consacrée à la présentation du programme de l'opéra saison automne 2018 avec les nouveautés.



## Météo

	Max	Min
Alger	29°	22°
Oran	29°	22°
Annaba	31°	23°
Béjaïa	32°	23°
Tamanrasset	35°	22°

## SALLE IBN ZEYDOUN

## Maya l'abeille, Ant-man, MI6 et Avengers en projection

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise cet après-midi, quatre séances de projection destinées aux amateurs du septième art. Au programme : Maya l'abeille 2 (13h), Ant-man (15h), M.I.6 (18h) et Avengers (21h).



## Gérez votre compte en toute simplicité avec l'application de Mobilis

Mobilis l'opérateur innovant, enrichit ses services et annonce le lancement de son application mobile «MobiSpace», qui permet à nos clients une gestion simple et efficace de leur compte mobile et assure une relation client toujours plus personnalisée. Téléchargeable gratuitement sur Google Play, l'application mobile MobiSpace, permet aux abonnés Mobilis de gérer facilement leurs offres mobiles et d'accéder rapidement aux informations dont ils ont besoin depuis leur smartphone ou tablette. Ainsi, l'application MobiSpace, permet aux abonnés Mobilis de: Suivre les détails de leurs consommations et consultez leurs factures des six derniers mois en temps réel, Changez d'offres ou adhérez aux plans de leur choix en quelques clics, Accéder aux informations de leur compte, Recharger leur solde en utilisant une carte de recharge ou via E-rselli, Etre informé des nouvelles promotions de Mobilis, Localiser les agences Mobilis les plus proches. MobiSpace permet aussi aux visiteurs «utilisateur non Mobilis» de: Accéder à la foire aux questions relative aux offres et services de Mobilis, Chatter en direct avec le service clientèle de Mobilis, Etre redirigé vers les différents canaux de médias sociaux de Mobilis. En plus de ces avantages, un bonus d'une valeur de 1Go est offert pour une validité de 30 jours, suite à l'approbation des conditions d'utilisation de l'application. Vous pouvez télécharger l'application MobiSpace directement sur: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.intotech.te.dev.itworx>

DU 13 AU 18 SEPTEMBRE  
AU PALAIS DE LA CULTURE  
Festival culturel international de la calligraphie arabe

Le ministère de la Culture, organise du 13 au 18 septembre au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, le Festival culturel international de la calligraphie arabe, de la miniature et des arts décoratifs.

LE 22 SEPTEMBRE  
À L'UNIVERSITÉ DE SÉTIF  
10<sup>e</sup> Journée internationale d'infectiologie

Le service des maladies infectieuses du CHU de Sétif, organise le 22 septembre à l'amphithéâtre de l'université Ferhat Abbas (Sétif-1), la 10<sup>e</sup> journée internationale d'infectiologie, placée sous le thème «Infections du système nerveux centraux».

DEMAIN À TIZI-OUZOU  
Journée nationale sur le développement de la figue de Barbarie

Une journée nationale sur le développement de la figue de Barbarie sera organisée, demain jeudi, à Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi du directeur local des services agricoles (DSA), Laib Makhlof. Le but de cette journée qui se tiendra au Centre de loisirs scientifiques (CLS), est de relancer et de promouvoir la culture de la figue de Barbarie (appelé aussi Nopal), «une filière importante et toute indiquée pour la wilaya de Tizi-Ouzou de par son relief accidenté et dont 80% de son territoire est zone de montagne». «La culture du figuier de barbarie n'exige pas de grands investissements, elle n'est pas gourmande en eau et s'adapte aux sols pauvres, en plus elle est très rentable puisque le rendement en fruit peut atteindre les 300 Qx/ha. Les fleurs, les raquettes et les graines entrent aussi dans plusieurs utilisations», a ajouté ce même responsable qui a rappelé que l'huile de graine de figue de Barbarie, utilisée en cosmétique, est un produit «très recherché» pour ses propriétés uniques. La contribution de cette culture dans l'amélioration des revenus des ménages sera mise en avant lors de cette journée.



## ÉDUCATION NATIONALE

# Surcharge des classes et déperdition scolaire au centre d'une réunion du ministère de l'Éducation avec les partenaires sociaux

La surcharge des classes, la déperdition scolaire et le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation ont été au centre d'une rencontre qui a réuni lundi la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit avec les partenaires sociaux.

La réunion d'évaluation de la rentrée scolaire 2018-2019 à laquelle ont pris part les neuf syndicats de l'éducation ainsi que l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), a porté sur la surcharge des classes dans plusieurs établissements scolaires notamment dans les grandes wilayas, la déperdition scolaire et le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation.

Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri a indiqué que l'année scolaire 2018/2019 «est une année de surcharge par excellence» et que la planification implique de doter les nouveaux quartiers de structures éducatives et sanitaires.

«La décision du recours aux classes préfabriquées pour juguler le problème de manque de structures et de surcharge ne doit pas être une solution durable», a-t-il dit. La ministre de l'Éducation avait déclaré, lors de cette réunion, qu'il était difficile de résoudre le problème des classes préfabriquées ou des chalets «avant trois ans», a relevé M.

Dziri, estimant que cela empêchera d'atteindre un enseignement de qualité auquel aspire le ministère. Concernant le phénomène de la déper-



dition scolaire, le syndicaliste a dit «qu'il est inconcevable de faire réussir un élève qui n'a pas le profil requis», insistant sur la nécessité de trouver les solutions nécessaires et de prendre en charge de cette catégorie d'élèves.

Le président de l'UNPEF a salué la décision d'ouverture de 45.000 postes d'emplois, pour l'encadrement des écoles primaires, réclamant le recrutement de superviseurs de l'éducation au premier cycle de l'enseignement pour encadrer les élèves.

Entre autres points présentés par le syndicat lors de cette rencontre, figurent le dossier du statut particulier notamment la valorisation du Diplôme d'études approfondies (DEA) et de la Licence et leur reclasse-

ment ainsi que le dossier de gestion des cadres sociaux, a-t-il indiqué, précisant que l'élection de leurs commissions a été reportée à après avril prochain.

Le syndicat demande au ministère de détailler le budget consacré à la formation des fonctionnaires de l'éducation et de permettre aux fonctionnaires de l'éducation de bénéficier de camps d'été.

Pour sa part, le président de l'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), Ahmed Khaled a salué la décision de l'Etat de consacrer une enveloppe financière de 76 milliards de da au cycle primaire, qualifiant la rentrée 2018/2019 de positive, en dépit des problèmes relevés, à l'instar de la surcharge des

classes et le recours aux classes préfabriquées qui est, selon lui, une solution conjoncturelle.

Il a également salué la décision du recours des directeurs des établissements scolaires au recrutement d'enseignants vacataires avec des contrats à durée déterminée (CDD), en attendant l'intégration des lauréats aux concours de recrutement ou des diplômés des Ecoles normales supérieures des enseignants (ENS), pour parer à tout retard dans le lancement de l'année scolaire.

Par ailleurs, le président de l'ANPE a évoqué l'expulsion arbitraire des élèves nés entre 2001 et 2002, précisant que près de 500.000 élèves parmi ceux qui ont quitté les bancs de l'école, ont été expulsés.

## DÉCÈS DU WALI DE MILA:

# Ouyahia adresse ses «sincères condoléances» à la famille du défunt



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a adressé ses «sincères condoléances» à la suite du décès de Zineddine Ahmouda Ahmed, wali de Mila, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre.

«A la suite du décès du regretté Zineddine Ahmouda Ahmed, wali de Mila, M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, a adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt», lit-on dans le communiqué. Le Premier ministre a également partagé ses condoléances avec les cadres du ministère de l'Intérieur et, notamment, le corps des walis de la République, ajoute la même source.

Agé de 60 ans, le wali de Mila est décédé dimanche soir au centre hospitalo-universitaire de Constantine après avoir été admis d'urgence en fin d'après-midi pour un malaise cardiaque.

Originaire de la wilaya d'Annaba, le défunt qui a été diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA) avait occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de secrétaire général au niveau de la wilaya de Sétif avant d'être désigné, en juillet 2017, à la tête de l'exécutif dans la wilaya de Mila.

Son enterrement est prévu cet après midi dans la wilaya d'Annaba.

## M. Bedoui présente les condoléances du président de la République à la famille du défunt

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a présenté lundi à Annaba les condoléances du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la famille du wali de Mila, Ahmed Zineddine Ahmouda, décédé dimanche soir au centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis de Constantine.

M. Bedoui s'était rendu au domicile mortuaire en compagnie des autorités civiles et militaires de la wilaya d'Annaba et de plusieurs personnalités et de nombre de walis de l'Est du pays.

Le ministre a présenté les condoléances du chef de l'Etat à la famille du défunt avant de se rendre à la mosquée Zighoud Youcef de la ville d'Annaba pour prendre part à la prière funéraire puis à la cérémonie d'enterrement au cimetière Zeghouane de la même ville.

Le défunt Ahmed Zineddine Ahmouda avait été admis au service des urgences du CHU-Benbadis dans l'après-midi de dimanche suite à un malaise cardiaque.

Né à Annaba, le défunt est diplômé de l'Ecole nationale de l'administration (ENA).

Il a occupé plusieurs postes de responsabilités dont celle de secrétaire général de la wilaya de Sétif avant d'être promu wali de Mila en juillet 2017.

APS

## PARTIS

# Le RCD organise samedi un colloque sur les femmes et la lutte pour l'égalité

Le parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) organisera samedi prochain à Alger un colloque international sous le thème «femmes progressistes en lutte pour l'égalité», a indiqué mardi un communiqué de cette formation politique.

Ce colloque, qui aura lieu à la mutuelle des matériaux de construction à Zeradda, mettra en débat «la question de la femme et la recherche de synergies des luttes pour l'égalité, en associant des femmes connues pour leur combat et militantisme, en Algérie et dans les pays de l'Afrique du nord», a précisé le RCD ajoutant que la



lutte pour l'émancipation de la femme est «d'une actualité quotidienne et vise la citoyenneté pleine et entière qui passe par l'égalité en droits».

Pour ce parti, des acquis

ont été «arrachés en termes de droits et d'accès, à égalité avec l'homme, à des espaces économiques et publics, mais ils restent fragiles et à consolider», relevant qu'une «véritable

égalité en droits impose aux femmes et à tous les militants de la démocratie et de la modernité la poursuite du combat...».

Le communiqué souligne que l'objectif de l'égalité en droits entre l'homme et la femme «est un des fondements» du projet du RCD et trouve son ancrage dans son programme politique.

Les conférences porteront notamment sur les «cadres juridiques nationaux et conventions internationales : la réalité de l'application et de l'applicabilité des lois» et sur la «participation des femmes à la vie politique : entre textes réglementaires et réalités du terrain».

## ANP: Gaïd Salah supervise le déroulement d'un exercice démonstratif à Béchar

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé hier le déroulement d'un exercice démonstratif avec munitions réelles «Iktissah 2018» au 2e jour de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue à la 3e Région militaire à Béchar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

À l'entame, le Général de corps d'Armée a écouté l'exposé du Général-major Saïd Chengriha, Commandant de la 3ème RM, portant sur l'idée générale de l'exercice et les différentes étapes de son exécution, comme il a suivi une présentation donnée par le Commandant du secteur opérationnel sud de Tindouf et les présentations des différents échelons de commandements, précise la même source.

«Cet exercice tactique avec munitions réelles, exécuté sous le thème «Le premier groupement de forces en offensive à partir du contact direct avec l'ennemi» a vu la participation des unités organiques et des unités élémentaires relevant du secteur opérationnel sud de Tindouf et a pour objectif d'examiner l'état-prêt des unités du secteur, ainsi que de perfectionner les commandements et les états-majors à la conduite des opérations, de développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution et enfin de les mettre dans des conditions de combat réels», indique le communiqué.

Au niveau du champ de tirs dudit secteur opérationnel, le Général de corps d'Armée a suivi de près les actions de combat menées par les unités engagées relevant des Forces terrestres, aériennes et de défense aérienne du territoire.

«Des actions menées avec professionnalisme durant toutes les phases, avec des niveaux tactique et opérationnel très satisfaisants, reflétant une rigueur de planification et d'organisation de haut niveau ainsi que la compétence des cadres dans le domaine du montage et de la conduite des différentes actions de combat et le savoir-faire et l'aptitude des personnels à maîtriser les différents systèmes d'armement et des équipements mis en service, ce qui a contribué amplement à la réalisation de très satisfaisants résultats, notamment en terme de précision des tirs», selon le communiqué.

À l'issue de l'exercice, le Général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec les éléments des unités participantes, les félicitant pour les «grands ef-

forts» consentis tout au long de l'année, particulièrement lors de la préparation et l'exécution de cet exercice couronné par un «total succès». «Les objectifs escomptés de ces exercices tactiques d'essai revêtent une importance majeure pour le processus de développement de nos Forces armées car ils mettent la lumière, d'une façon correcte, juste et concrète, sur le degré de l'adaptation de l'aspect théorique représenté par les programmes de préparation au combat, avec l'aspect pratique qu'est l'exécution annuelle de ce genre d'exercices que nous considérons comme un chemin aboutissant dans la démarche de développement du corps de bataille de l'ANP.

Or, la réussite ne pourrait être atteinte que si elle sera palpable et appuyée par des résultats concrétisés sur plus d'un plan», a souligné le Général de corps d'Armée. En fait, la démarche de développement graduel constitue l'objectif primordial auquel le Haut commandement de l'ANP a confié, ces quelques dernières années, un intérêt particulier qui a donné ses fruits grâce aux orientations claires et voyantes et au soutien inébranlable de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a ajouté Gaïd Salah, précisant que «ces fruits qui ne cessent de permettre, grâce à Allah Le Tout-Puissant, de mettre en valeur la véracité des efforts persévérants dans tous les domaines du métier du militaire».

«Des efforts avec lesquels nos Forces armées ont pu concrétiser, dans peu de temps, plusieurs réalisations de valeur et ce, en s'appuyant sur une vision claire dégageant une stratégie intelligente dans tous ses paramètres et ses dimensions.

Une vision qui s'articule essentiellement sur la valorisation absolue de nos capacités sur lesquelles nous nous appuyons, après Allah, dans notre dé-



marche de persévérance à réussir quelles que soient les circonstances», a ajouté le Général de corps d'Armée.

Il a en outre exhorté l'ensemble à maintenir toujours une «parfaite disponibilité pour faire face à tous les actuels et futurs défis afin de pouvoir défendre l'Algérie ainsi que sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité».

«L'ensemble de ces actions réussies qu'est le fruit mérité de tant d'efforts fournis et de grands sacrifices consentis sur le terrain confirme certainement ce que l'ANP recèle comme potentiels et dénote de la lucidité de la mobilisation adéquate de ces potentiels en se référant essentiellement au bon accompagnement de nos objectifs légitimes et ambitieux», a-t-il relevé, soulignant que «des objectifs que nous voulons toujours parfaitement adéquats avec les fondements de notre identité nationale aux spécificités singulières ayant trait à l'histoire et à la géographie, aux valeurs nationales authentiques et prestigieuses et aussi aux principes immuables qui demeurent toujours confrontés à plusieurs enjeux d'actualité et d'avenir».

«Pour cela, une force pour protéger ces principes et un appui pour les soutenir s'avèrent indispensables.

Telle est la mission de nos Forces armées et tel est leur éternel message de vocation», a asséné le Général de corps d'Armée.

À l'issue de sa visite, il a procédé à l'inspection des unités et des unités élémentaires ayant participé à l'exécution de l'exercice tactique «Iktissah 2018» et a par la suite suivi les interventions des cadres et personnels dudit secteur qui ont réitéré leur «immuable engagement» à demeurer fidèles au legs de leurs valeureux ancêtres.

## ARMÉE

### La discipline dans l'action et le professionnalisme dans la réflexion particularité de tout travail réussi (Gaïd Salah)

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis en exergue lundi dans la 3ème Région militaire (Béchar) «la discipline dans l'action et le professionnalisme dans la réflexion», comme particularité de tout travail réussi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«La particularité la plus nette dans le travail professionnel réussi est la discipline dans l'action et le professionnalisme dans la réflexion, autrement dit : l'élément discipliné veille toujours à ce que son comportement soit correct, et sa réflexion soit judicieuse et logique», a-t-il déclaré dans une allocution au premier jour de sa visite de travail et d'inspection dans cette Région.

La visite a été entamée depuis le Secteur opérationnel Sud de Tindouf, où le général de corps d'armée, après la cérémonie d'accueil et en compagnie du Général-major Saïd Chengriha, commandant de la 3e Région militaire, a présidé la cérémonie de baptême d'un cantonnement de la Défense aérienne du Territoire au nom du Chahid «Saïd Ammari», et ce, en présence des membres de la famille du chahid qui a été honorée à cette occasion.

Le général de corps d'armée, ajoute la même source, s'est réuni ensuite avec le commandement, les états-majors et les cadres de la Région, où il a prononcé une allocution d'orientation suivie via visioconférence par les éléments de l'ensemble des unités de la Région, à travers laquelle, il a mis l'accent sur l'intérêt particulier qu'il accorde à ces visites sur le terrain pour s'enquérir des conditions des unités de la 3e Région militaire avec tous leurs échelons et leurs missions, qui sont implantées dans cette zone vitale de notre territoire national, et pour s'enquérir aussi des conditions de vie et de travail ainsi que de la performance de ses unités de combat quant au rôle intrinsèque qui leur est confié conformément aux missions assignées.

Estimant que «les plus importantes spécificités du travail de rigueur s'avèrent à travers la veille à la concrétisation des orientations du Haut Commandement dans tous les domaines de développement, entre autres, les domaines de la préparation, de l'enseignement et de la formation, et à travers aussi la veille sur la concrétisation de ces efforts avec un professionnalisme parfait», M. Gaïd Salah a relevé que «le professionnalisme constitue un aspect particulier parmi les aspects de la bonne volonté de l'individu et de sa grande probité et ses nobles finalités». M. Gaïd a ajouté que «le professionnalisme qui s'harmonie avec nos propres particularités et valeurs nationales que l'ANP a hérité de ses valeureux ancêtres de l'Armée de Libération Nationale, est cette concurrence loyale entre les personnels pour mieux servir leur patrie plus qu'autrui, et pour laisser une bonne réputation gravée en or à travers leur parcours professionnel».

«La concurrence pour l'amour de l'Algérie et pour sa défense constitue la concurrence la plus noble car elle hisse l'homme aux rangs les plus élevés qui immortalisent son parcours professionnel. Des rangs d'élite qui sont à la hauteur des valeurs et des principes incontestables, et qui sont conformes, sans doute, avec la nature humaine et au bon sens», a-t-il souligné, notant que «tel est l'essence du professionnalisme que nous voulons enraciner au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN et vous savez parfaitement l'ampleur des efforts que j'ai personnellement consentis dans ce sens avec tous les braves au sein de nos Forces Armées pour le renforcement des fondements de ce genre de valeurs nobles».

Ces valeurs qui constituent, sans exagération, la seule garantie pour promouvoir le professionnalisme, au sein de notre Armée, aux rangs d'avant-garde».

Il a ajouté que c'est cette Armée professionnelle que «nous voulons édifier à la lumière des orientations et du soutien de son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale».

Dieu Merci, nous avons, grâce à l'aide d'Allah, parcouru et franchi de grandes étapes sur ce droit chemin».

S'agissant des changements opérés au niveau de quelques fonctions et postes de commandement au sein l'ANP, le Général de Corps d'Armée a réitéré que «l'indice de compétence et le critère du mérite sont le phare qui illumine correctement le droit chemin que nous empruntons, qui vise l'encrage du principe d'alternance sur les fonctions et les postes, et à en faire une tradition militaire à pérenniser, permettant ainsi de motiver la ressource humaine, de valoriser son riche capital d'expériences et de l'encourager à fournir davantage d'efforts au service de l'ANP», indique le communiqué.

«L'ANP s'estime porteuse d'un message aux portées sacrées et aux objectifs nobles. Un message qui recèle tant de valeurs de Novembre et qui est imprégné des principes de ces hommes de valeur, fidèles au serment et dévoués corps et âmes à la patrie. Que Dieu leur réserve sa grande récompense ! Que chaque élément de l'ANP sache qu'être fidèle à ce message est une lourde responsabilité et que celui qui s'honore à la porter, doit être convaincu de son idéologie et de ses idéaux nationalistes et nobles. Or, ceci n'aurait pu être concrétisé qu'avec l'action sur le terrain et le travail fructueux et productif. Il devrait s'estimer serviteur exclusif de la patrie et être engagé à assumer amplement cette responsabilité».

«Telle est la feuille de route que le Haut commandement de l'ANP œuvre, sans répit, à définir les repères et les critères objectifs et sûrs, qui consistent essentiellement en le fait de consacrer la tradition d'alternance sur les fonctions et les postes de différents échelons parmi tant d'autres bonnes traditions et coutumes indispensables, et comme étant une culture incontestable à travers laquelle jaillit un nouvel élan parmi les rangs et un sang neuf avec lequel grandissent les ambitions des personnels et leur espoir de voir le travail dévoué exclusivement à Allah et à la patrie, seul critère pour parvenir aux grandes responsabilités». De leur part, les personnels de la Région «ont confirmé», à travers leurs interventions, leur entière disponibilité à défendre la patrie contre toute éventuelle menace», conclut le MDN.

## RESSOURCES EN EAU

## La régularisation des créances de l'Algérienne des eaux est à la charge des communes

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, lundi à Tissemsilt, que la régularisation des créances de l'Algérienne des eaux (ADE), estimées à 9 milliards DA, est à la charge des communes.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, Hocine Necib a indiqué que cette décision intervient en application des instructions du gouvernement portant recouvrement des créances de cette entreprise par les communes, devant leur assurer des rentrées considérables et contribuer à fournir de meilleures prestations.

Le ministre a annoncé également la création prochaine d'inspections régionales pour contrôler la qualité du service public fourni aux citoyens par l'ADE, insistant sur l'ouverture de laboratoires de l'ADE sur le marché pour satisfaire les demandes d'analyses.

M. Necib a aussi fait part de la création de filiales relevant de l'ADE et de l'Office national d'assainissement dans le cadre des efforts visant à assurer une autonomie financière de ces deux entreprises, ainsi que la prise en charge de la concrétisation de plusieurs projets au niveau des collectivités locales.

Par ailleurs, le ministre a annoncé, lors d'un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, le lancement par son département ministériel de deux avis d'appel d'offres pour l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau contribuant à mettre fin au système de facturation forfaitaire qu'adopte l'ADE dans plusieurs régions de la wilaya de Tissemsilt et qui concerne actuellement un taux de 9 % de ses clients.

Au sujet du programme de création d'un (1) million d'hectares de terres agricoles irriguées, lancés ces dernières années, Hocine Necib a souligné qu'un avancement notable a été relevé, qui atteindra dans une année un taux de 80 % permettant de réaliser cet objectif stratégique à l'horizon 2021.

Le ministre a qualifié le bilan, réalisé l'an dernier par son secteur en matière de projets de grands transferts d'eau potable, de « positif », citant la réception de cinq grands barrages et le transfert de l'eau potable au profit des wilayas de Naâma, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, outre l'alimentation des wilayas d'Oran et de Mascara en eau de mer dessalée.

Hocine Necib a, en outre, annoncé que son ministère a débouqué une enveloppe financière de 400 milliards DA pour concrétiser plusieurs projets à la faveur du plan d'action de l'exercice en cours inscrit au titre de la Loi d'e finances, des programmes supplémentaires et des opérations dont le gel a été levé.

D'autre part, le ministre a déclaré que l'irrigation des terres agricoles aux eaux usées est « un crime », soulignant que son département œuvre à valoriser les eaux traitées au niveau des stations d'épuration des eaux usées et leur exploitation dans le domaine d'irrigation des terres agricoles.

Lors d'une émission radiophonique, Hocine Necib a indiqué que 84 % des citoyens de la wilaya de Tissemsilt sont alimentés en eau potable quotidiennement et que 50 % en H/24, alors que 15 % un jour sur deux, prévoyant que la wilaya enregistrera une grande amélioration en matière d'alimentation en eau potable avant l'été de l'année prochaine grâce à plusieurs projets en cours de réalisation.

Par la même occasion, le ministre a affirmé qu'aucun cas de maladies à transmission hydrique (MTH), dont le choléra mettant en cause la consommation de l'eau du robinet, n'a été enregistré à travers le pays, rappelant que l'eau potable fourni aux citoyens est de bonne qualité.

La visite du ministre des Ressources en eau dans la wilaya de Tissemsilt a été marquée par l'inspection du projet de réhabilitation de la station de pompage des eaux du barrage de Derder, implanté à Ain Defla, du projet de raccordement de la station de pompage No 4 de cette infrastructure à Theniet El Had, ainsi que le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées du village de Selmana dans la commune de Layoune qui enregistre un rythme avancé dans ses travaux de réalisation, selon les explications fournies sur place.

Dans la commune de Khémisti, Hocine Necib a inauguré le projet de raccordement des couloirs des barrages de Derder et de Koudiet Rosfa, permettant d'alimenter et assurer l'eau potable des communes de Khémisti, Layoune et Tissemsilt.

Au chef-lieu de wilaya, le ministre a visité le projet de raccordement de deux réservoirs de 5.000 mètres cubes dans les localités de Sidi Khelifa et de Sidi Bentamra et inspecté le projet de réalisation d'un collecteur principal d'assainissement.

APS

## HABITAT: Nouveaux quotas de logements pour la wilaya de Tébessa

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé lundi que de « nouveaux et importants » quotas de logements seront réservés « avant la fin de l'année en cours » pour la wilaya de Tébessa afin de répondre aux besoins exprimés.

Au cours d'une séance de travail tenue, au siège de la wilaya de Tébessa, le ministre a ainsi annoncé l'octroi de 1000 aides supplémentaires au logement rural, 500 logements promotionnels aidés (LPA), 200 logements promotionnels publics (LPP) et 287 logements location-vente de l'Agence d'amélioration et développement du logement (AADL). Cette wilaya frontalière bénéficiera aussi d'une enveloppe financière de 500 millions DA pour l'exécution de travaux d'aménagement pour le programme de logements rural en plus d'un autre important montant à « annoncer ultérieurement » pour l'aménagement de lotissements sociaux, a encore indiqué le ministre. M. Temmar a souligné à l'occasion que sa visite constitue « une opportunité pour écouter les préoccupations des habitants dans le domaine de l'habitat notamment les souscripteurs du programme de location-vente dont les chantiers affichent un grand retard dans la wilaya ». Il a notamment exprimé son mécontentement quant à la cadence des travaux des divers projets d'habitat insistant sur la mise en place d'un nouveau calendrier pour parachever les travaux « avant la fin de l'année en cours ».

Concernant le logement rural, le ministre a appelé à encourager les petites entreprises et les impliquer dans la réalisation de ce type de logement et a promis pour la wilaya « un nouveau quota de logements ruraux pour le début de l'année prochaine ». M. Temmar a donné des instructions pour engager les travaux de 5.300 logements AADL « début 2019 » notamment les 3.000 unités de la localité Boulhaf Dyr en attendant les crédits pour la construction de 1.400 logements qui sera soumis au conseil du gouvernement. Le ministre devra poser la première pierre d'un projet de 200 logements promotionnels aidés et se rendre à la commune de Boulhaf Dyr pour poser la première pierre du projet de 3.000 logements AADL.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé lundi que de « nouveaux et importants » quotas de logements seront réservés « avant la fin de l'année en cours » pour la wilaya de Tébessa afin de répondre aux besoins exprimés.



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé lundi que de « nouveaux et importants » quotas de logements seront réservés « avant la fin de l'année en cours » pour la wilaya de Tébessa afin de répondre aux besoins exprimés.

## TRANSPORT

## Zaâlane préside la mise en service du système de télécommunication GSM-R pour la première fois en Algérie

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a présidé lundi à la gare ferroviaire de Batna à la mise en service du système de télécommunication ferroviaire GSM-R pour la première fois en Algérie. Ce système sera mis en service pour la première fois sur la ligne El Gourzi (Constantine)/Touggourt (Ouargla) sur 418 km et précisément à partir de la gare de la ville de Batna, selon les explications données au ministre qui était accompagné du wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, de l'ambassadrice d'Autriche en Algérie, Franziska Honsowitz par les cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires et de l'entreprise autrichienne Kapsch. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué le ministre qui a souligné que ce système de télécommunication permet de sécuriser les communications sur un réseau autonome entre le centre installé au niveau

d'Alger et les trains ainsi qu'entre les trains et les opérateurs chargés de l'entretien du réseau. « Ce système sécurisera le trafic des trains et évitera les accidents et permet un gain de temps dans les diverses dessertes de sorte à augmenter le nombre des usagers de ce moyen de transport », a affirmé M. Zaâlane qui a relevé que le gouvernement œuvre à encourager le transport ferroviaire de voyageurs pour atténuer la pression actuelle sur le réseau routier. L'installation de ce système a été effectuée par une entreprise autrichienne tandis que son entretien sera assuré par une entreprise mixte créée par la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la société autrichienne Kapsch, a encore souligné le ministre qui a assuré que ce système sera généralisé « progressivement » à tous le réseau ferroviaire du Nord du pays, long de 1.800 km. Le système recourt à des technologies modernes actuellement utilisées en Europe et agréées par l'Union internationale des chemins de fer dont l'efficacité a été éprouvée, a

assuré le ministre. Long de 1.800 km jusqu'en 2000, le réseau ferroviaire national atteindra 6.300 km après la réception des projets en cours dont « l'optimisation de la rentabilisation socio-économique a exigé la mise en place d'un tel système de télécommunication sécurisé », a affirmé M. Zaâlane. « Nous aspirons à réhabiliter le transport ferroviaire et le gouvernement a fixé l'objectif de parvenir à horizon 2021 à transporter 17 millions tonnes de marchandises et 60 millions voyageurs par trains », a indiqué le ministre des Travaux Publics et des Transports en ajoutant que d'importants moyens ont été mobilisés pour y parvenir incluant l'installation de ce système, la réhabilitation de 300 wagons dans les ateliers de Sidi Bel Abbes et l'acquisition de trains Coradia. M. Zaâlane s'est ensuite rendu par train de Batna vers la ville d'Ain Touta et poursuivra sa visite par le lancement et l'inspection de plusieurs projets dans les daïra de Seggana, Barika et Batna.

## AGRICULTURE

## Bouazghi : « Régularisation de 180.000 dossiers dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance permanent en droit de concession »

Quelque 180.000 exploitants agricoles ont été régularisés dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance permanent en droit de concession, prévue par la loi 10-03 relative à la régularisation des terres agricoles, a indiqué, lundi, le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi.

Sur un total de 200.000 demandes de régularisation 180.000 exploitants ont été régularisés dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance permanent en droit de concession, a indiqué le ministre sur les ondes de la Radio nationale, précisant qu'un délai a été accordé pour la finalisation de cette opération d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a rappelé, à ce propos, que l'Etat avait fourni des efforts considérables pour l'assai-

nissement du foncier agricole en accordant aux investisseurs toutes les facilitations légales et financières. Evoquant plusieurs programmes et procédures légales visant la relance de la production agricole, M. Bouazghi a rappelé l'affectation de plus de 2 millions d'hectares dans le cadre du programme d'accès à la propriété des terres agricoles à travers la mise en valeur et la création d'exploitations d'élevage. Il a précisé, dans ce sens, que plus de 150.000 investisseurs ont bénéficié de ce programme (130.000 à travers la mise en valeur et 20.000 dans le cadre des nouveaux programmes d'investissement). Le premier responsable du secteur de l'Agriculture a estimé qu'en dépit de ces efforts « l'investissement demeure faible et n'atteint pas le niveau attendu au regard des moyens

mobilisés par l'Etat ». Le ministre a indiqué, en outre, qu'un travail est mené, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, pour le recensement et la régularisation des différentes terres agricoles, et ce dans le cadre des cinq commissions issues des Assises nationales de l'Agriculture en application des instructions du premier ministre, M. Ahmed Ouyahia. M. Bouazghi a évoqué, également, de nouvelles mesures concernant les personnes décédées, en sus d'autres cas recensés par les commissions de wilayas, ce qui a requis, a-t-il expliqué, l'élaboration de nouveaux textes réglementaires et des arrêtés interministériels. Ces commissions se sont attelées à répondre aux sollicitations des commissions de wilaya et au traitement des différents cas des détenteurs de terres agricoles, a-t-il ajouté.

La superficie totale des terres exploitables en Algérie est estimée à 8 millions d'hectares, dont 5,7 millions hectares de propriété privée et 2,8 millions d'hectares relevant du domaine privé de l'Etat, selon les précisions du ministre.

Les Assises nationales de l'agriculture, tenues en avril dernier à Alger, ont donné lieu à la constitution de cinq commissions placées sous l'égide des ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce et du Travail, et chargées respectivement de la régularisation des terres agricoles, du développement agricole, de l'étude du dossier des industries agro-alimentaires, de l'étude des opérations d'exportation du produit agricole et celle de la création d'emplois pour les jeunes dans le secteur de l'agriculture.

## ALGÉRIE - LIBYE

## M. Messahel reçoit une communication téléphonique de son homologue libyen Mohamed Taher Siyala

Le ministre des Affaires étrangères a reçu lundi une communication téléphonique de son homologue libyen, Mohamed Taher Siyala, au cours de laquelle, ce dernier a tenu à «se démarquer des déclarations inappropriées attribuées au maréchal Haftar», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). Le ministre libyen a tenu à «se démarquer des déclarations inappropriées attribuées au maréchal Haftar, tout en réitérant l'attachement des autorités libyennes à la préservation et au renforcement des relations fraternelles et historiques qui existent entre les deux pays et les deux peuples», a précisé la même source. M. Siyala s'est, dans le même temps, félicité du «rôle de l'Algérie et de sa contribution dans le cadre du processus onusien pour le règlement de la crise libyenne, une contribution que l'Algérie n'a cessé d'apporter dans la discrétion requise et qui lui est reconnue par la communauté internationale, et ce depuis le début de la crise», a souligné la même source.

De son côté, M. Messahel a tenu à «rassurer son homologue libyen qu'aucune déclaration, de quelque nature qu'elle soit, ne peut porter atteinte aux liens solides de solidarité et de fraternité entre les deux pays et que l'Algérie poursuivra ses efforts dans la recherche d'une solution politique à la crise libyenne et ce dans le respect des principes qu'elle a toujours défendus notamment ceux de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect de leur souveraineté».

Les deux ministres ont convenu de poursuivre la «concertation régulière» qui existe entre les deux pays sur l'ensemble des questions d'intérêt commun, a assuré le communiqué du MAE.

## BIODIVERSITÉ MARINE: L'Algérie plaide pour une approche mondiale globale

L'Algérie, au nom du groupe des Etats d'Afrique, a plaidé pour une approche globale pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en haute mer lors des travaux de la Conférence intergouvernementale tenue sur ce thème à New York, indique l'Organisation des Nations unies sur son site web.

Le cadre institutionnel du traité, qui doit émerger à l'issue de la conférence, prévoirait une conférence des parties qui en serait l'organe suprême et décisionnel, un secrétariat responsable de la gestion administrative au jour le jour et un comité scientifique ouvert aux scientifiques et experts de toutes les régions du monde.

Cet aménagement institutionnel proposé par l'Algérie au nom du groupe des Etats d'Afrique «a reçu le soutien de plusieurs participants», note le communiqué de l'ONU.

L'Algérie a précisé que le comité scientifique devrait examiner les propositions qu'on lui fait avec toutes les organisations pertinentes.

«En dehors des Etats parties, les organisations compétentes pourraient également être autorisées à faire des propositions pour la création des aires marines protégées», poursuit le communiqué citant l'intervention de l'Algérie lors de ces travaux.

En outre, les pays africains représentés par l'Algérie ont plaidé pour que le nouveau traité établisse des normes et des exigences minimales pour les études d'impact. L'Algérie et le groupe des Etats d'Afrique, lit-on dans le communiqué, ont appelé à ce que le futur traité fixe des seuils en vertu desquels les études d'impact deviendraient obligatoires, suggérant, comme l'a aussi fait le Brésil, de se référer à l'annexe I du Protocole au Traité sur l'Antarctique, relatif à la protection de l'environnement. A noter que les travaux de la conférence intergouvernementale sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine en haute mer se déroulent entre le 4 et le 17 septembre à New York et doivent compléter le régime existant, notamment fixé par la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer.

## ALGÉRIE - LIGUE ARABE

## Messahel prend part au Caire aux travaux de la session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe

Le ministre des Affaires étrangères, a pris part au siège du secrétariat général de la Ligue arabe au Caire, aux travaux de la 150e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel.

Cette session a débattu des «derniers développements de la situation dans la région, notamment la question palestinienne ainsi que les crises en Libye, en



Syrie et au Yémen», a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La session débattait, entre autres, de la promotion de l'action com-

mune arabe et de thèmes à caractère international, à l'instar du terrorisme international et évaluera les relations arabes avec les groupements internationaux et régionaux». En marge des travaux de cette session, M. Messahel aura «des entretiens bilatéraux avec les ministres arabes des Affaires étrangères qui porteront sur les clauses inscrites à l'ordre du jour, les questions d'intérêt commun et les voies à même de consolider et développer les relations bilatérales», ajoute-t-on de même source.

## ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

## Le ministre du Commerce donne le coup d'envoi de la semaine de l'Algérie aux Etats-Unis

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a donné lundi à Washington, le coup d'envoi de la semaine de l'Algérie aux Etats-Unis, un rendez-vous inédit destiné à faire connaître l'histoire, le patrimoine et le potentiel économique et touristique de l'Algérie.

C'est dans une ambiance festive, marquée par la prestation d'une troupe folklorique venue de Setif, que s'est ouverte cette manifestation à l'esplanade du centre fédéral Ronald Reagan, en présence de l'ambassadrice, Mme Joan Polaschik, première sous-secrétaire d'Etat adjoint par intérim au proche Orient, de Mme Sara Camp, sous-secrétaire adjoint au département du Commerce, des autorités du District of Columbia et de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Madjid Bouguerra. Le ministre a ensuite procédé à l'inauguration de l'exposition organisée en marge de

cette manifestation, et à laquelle ont pris part près d'une quarantaine d'entreprises nationales. L'exposition se décline en trois volets distincts, dédiés aux produits de l'industrie, à l'artisanat et aussi au tourisme mais qui ont le point commun de faire la promotion du «made in Algeria» dans les filières électrique, électronique, électroménager, l'agro-alimentaire et les produits artisanaux comme la céramique, le tapis, l'habillement et les bijoux. Deux précurseurs de l'industrie électroménager dans le secteur privé, y prennent part à savoir Condor et Iris. L'Office nationale algérien du tourisme (ONAT) y participe également avec un stand pour promouvoir la destination Algérie. L'évènement représente une énorme opportunité pour les entreprises algériennes afin de s'ouvrir sur le marché américain, dont l'accès est appelé à se développer à la faveur de la

reconduction du système généralisé de préférence américain.

Le SGP (Système généralisé de préférence) permet aux pays bénéficiaires l'accès de leurs produits au marché américain en franchise de droits de douane.

Outre les rencontres B to B prévues pour renforcer cette mise en relation d'affaires entre les entreprises des deux pays, les organisateurs ont convié trois géants de la distribution aux Etats Unis, Walmart, Costco et Whole Foods dans une démarche visant à placer des produits algériens dans les grandes surfaces américaines.

Au cours de son séjour à Washington, le ministre aura des entretiens avec des responsables des départements d'Etat et du Commerce et tiendra une réunion avec les représentants de la chambre de commerce américaine.

## Le maire Muriel Bowser proclame les journées 10-13 septembre semaine de l'Algérie à Washington DC

Le maire de Washington DC, Mme Muriel Bowser, a proclamé lundi les journées du 10 au 13 septembre, semaine de l'Algérie dans la capitale fédérale américaine.

Ces journées qui coïncident avec la célébration du mois de l'héritage africain dans le District of Columbia qui abrite la capitale Washington DC, devraient renforcer de manière significative le patrimoine africain et promouvoir les relations de l'Algérie avec Washington DC ainsi qu'avec l'ensemble des Etats américains, écrit le Mayor Muriel Bowser dans sa proclamation.

Outre l'exposition de produits algériens, la manifestation permettra de découvrir les nombreuses facettes de la culture algérienne, selon le maire qui n'a pas manqué de rappeler la contribution de la communauté algérienne, établie à Washington, au développement économique de la capitale fédérale et son rôle dans la promotion de la diversité culturelle de la ville. Lundi, les autorités de la capitale fédérale, présents au coup d'envoi de cette manifestation, ont apporté leur soutien à l'organisation de cette semaine qui, par ailleurs, a fait la part belle au volet économique.

Une quarantaine d'entreprises nationales, dont des leaders du marché algérien de l'électronique, de l'agroalimentaire et du tourisme, participant à cet événement avec l'ambition affichée d'accéder au marché américain qui demeure très attractif aux compagnies étrangères.

Intervenant lors de l'inauguration de cette manifestation, l'ambassadrice Joan Polaschik, première sous-secrétaire d'Etat adjoint par intérim au proche Orient, a réitéré la volonté de l'administration américaine d'encourager la coopération et le commerce bilatéral entre les deux pays. Cette semaine, première du genre organisée aux Etats-Unis, devrait renforcer les réseaux existants en matière économique et commercial et aider à découvrir de nouvelles opportunités d'investissement, a-t-elle relevé. L'entreprise algérienne Satrex, propriétaire de la marque IRIS serait le premier producteur de la téléphonie mobile à

accéder au marché américain. Satrex, spécialisée également dans l'électroménager et les produits informatiques devrait signer mardi un contrat de commercialisation avec l'entreprise américaine KVS Import Solutions, a indiqué son directeur général adjoint, Djamel Guidoum à l'APS. L'accord va permettre à KVS Import Solutions, spécialisée dans les ventes en ligne, de commercialiser les smartphones Iris aux Etats-Unis, selon ce responsable. Satrex qui entame ainsi sa conquête des Etats-Unis, se prépare déjà pour accélérer l'adaptation de ses smartphones aux spécificités techniques du marché américain.

## ALGÉRIE - IRAK

## M. Messahel et son homologue irakien saluent la profondeur des relations entre l'Algérie et l'Irak

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue irakien, Ibrahim El Djaafari ont salué, mardi au Caire (Égypte), «la profondeur des relations historiques liant les deux pays frères», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en marge de la 150e session ordinaire du Conseil des ministres arabes des AE de la Ligue arabe, tenue

au Caire, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et «les voies de leur renforcement».

Le ministre irakien a invité M. Messahel à effectuer une visite à Baghdad, a ajouté la même source, précisant que le chef de la diplomatie algérienne s'est réjoui de cette invitation à même de «renforcer les relations exceptionnelles et solides unissant les deux pays».

## FINANCES: La nouvelle loi organique des lois de finances publiée au JO

La nouvelle loi organique des lois de finances, modifiant celle de 1984, a été publiée au dernier *Journal officiel* (n°53).

Selon cette loi, attendue depuis plusieurs années, les crédits sont exécutés par programme au lieu de la répartition par ministère appliquée jusque-là.

Ainsi, dès la promulgation de la loi de finances, une répartition détaillée des crédits votés, par ministère ou institution publique, est effectuée par programme et sous-programme. La mise en place des crédits est attribuée aux gestionnaires de programmes responsables, aux services centraux et des services déconcentrés, aux établissements et organismes publics sous tutelle ainsi qu'aux organes territoriaux lorsqu'ils sont chargés de l'exécution de tout ou partie d'un programme. Mais lorsqu'un changement dans l'organisation des structures gouvernementales intervient en cours d'année, la répartition des programmes et crédits y afférents peut être révisée par décret sans que le montant global fixé dans la loi de finances de l'année ou dans la loi de finances rectificative ne soit augmenté. Les crédits sont spécialisés par programme, conformément à l'article 75 de la présente loi, ou par dotation en ce qui concerne les crédits non assignés.

Ces crédits sont présentés par activité et, le cas échéant, par titres, groupant les dépenses selon leur nature, conformément aux dispositions de l'article 29 de la présente loi. Selon la nouvelle loi, un programme regroupe l'ensemble des crédits concourant à la réalisation d'une mission spécifique relevant d'un ou de plusieurs services, d'un ou de plusieurs ministères ou institution publique et définie en fonction d'un ensemble cohérent d'objectifs précis.

Les charges budgétaires de l'Etat sont regroupées selon les classifications suivantes, par activité (programmes et leurs subdivisions), par nature économique de dépenses (titres de dépenses et leurs subdivisions), par grandes fonctions de l'Etat (les secteurs ayant la charge de réaliser les objectifs par fonction) et par entités administratives ayant la charge de préparer et d'exécuter le budget (ventilation des crédits budgétaires par ministères ou institutions publiques).

Des décrets d'ajustement peuvent être pris sur le rapport du ministre chargé des finances, en cours d'année, pour prendre en charge, par le gel ou l'annulation de crédits destinés à la couverture de dépenses, une situation d'ajustement nécessaire en cas de détérioration des équilibres généraux. Le ministre des finances présente un exposé global chaque fin d'exercice sur les opérations d'ajustement, de-



vant les organes compétents du Parlement. Des décrets d'avance peuvent également être pris en cours d'année à l'initiative du Gouvernement pour prendre en charge, par ouverture de crédits supplémentaires, des dépenses non prévues dans la loi de finances et exclusivement pour des cas d'extrême urgence.

L'ouverture de ces crédits résulte, soit par la constatation des recettes supplémentaires ou par l'annulation des crédits et leur répartition s'effectue par décret, les organes compétents du parlement sont immédiatement informés. En tout état de cause, le montant cumulé des crédits ainsi ouvert ne peut excéder 3% des crédits ouverts par la loi de finances. Une dotation inscrite au budget général de l'Etat peut compléter les ressources particulières d'un compte d'affectation spéciale dans la limite de dix pour cent (10%) du montant des ressources collectées au cours de l'exercice précédent. Quant aux ressources budgétaires de l'Etat, elles comprennent les recettes provenant des impositions de toute nature ainsi que le produit des amendes, les revenus des domaines de l'Etat, les revenus des participations financières de l'Etat ainsi que ses autres actifs, la rémunération de services rendus par l'Etat et les redevances, les produits divers du budget, les produits exceptionnels divers, les fonds de concours, dons et legs, les intérêts et produits provenant de prêts, avances et placements de l'Etat.

L'Etat est autorisé à emprunter et à octroyer des garanties dans le respect des équilibres budgétaires, financier et économique, ainsi que de l'encours de la dette publique.

Le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières sur le moyen terme, d'annexes explicatives faisant connaître notamment l'évolution, par catégories d'impôts, les prévisions des produits provenant des autres ressources, du projet de budget de l'Etat, du rapport sur les priorités et la planification établi par chacun des ministres et des responsables des institutions

publiques en charge de la gestion des programmes, de la répartition territoriale du budget de l'Etat, d'un échéancier des crédits liés aux autorisations d'engagement, d'une liste complète des comptes spéciaux du Trésor et de l'Etat des effectifs retraçant leur évolution et justifiant les variations annuelles.

Quant aux données et informations liées à la sauvegarde des intérêts majeurs de l'Etat et à la défense nationale, elles sont présentées dans des documents sous forme adaptée et leur publication doit être aménagée en fonction de leur sensibilité. Le projet de loi de finances rectificative (loi de finances complémentaire) est quant à lui accompagné d'un rapport explicatif des modifications apportées à la loi de finances de l'année et de tout document susceptible d'apporter des informations nécessaires et utiles.

Pour la loi portant règlement budgétaire, elle peut comporter toutes dispositions relatives à l'information et au contrôle du Parlement sur la gestion des finances de l'Etat, ainsi qu'à la comptabilité de l'Etat et au régime de la responsabilité des agents des services publics. Le projet de loi portant règlement budgétaire, y compris les documents annexes, doit être déposé sur le bureau de l'Assemblée Populaire Nationale avant le 1er août de l'année.

Ce projet de loi de règlement budgétaire se rapportera à l'exercice budgétaire N-1 dès l'année 2026.

### Evaluer les résultats selon les objectifs tracés

La loi organique, qui a pour objet de définir le cadre de gestion des finances de l'Etat devant régir la préparation des lois de finances, leur contenu, leur mode de présentation et leur adoption par le Parlement, vise le développement de politiques publiques basées sur le principe de gestion axée sur les résultats à partir d'objectifs précis, définis en fonction des finalités d'intérêt général et faisant l'objet d'une évaluation.

Un cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT) est arrêté chaque année par le Gouvernement sur proposition du ministre des finances, au début de la pro-

cédures de préparation des lois de finances. Ce cadre détermine, pour l'année à venir, ainsi que les deux années suivantes, les prévisions de recettes, de dépenses et du solde du budget de l'Etat, ainsi que, le cas échéant, l'endettement de l'Etat, stipule la nouvelle loi. Pour ce qui est de la comptabilité tenue par l'Etat, il s'agit d'une comptabilité budgétaire qui se décompose en comptabilité des engagements et en comptabilité des recettes et des dépenses budgétaires fondée sur le principe de la comptabilité de caisse. L'Etat tient également une comptabilité générale de l'ensemble de ses opérations, fondée sur le principe de la constatation des droits et obligations. En outre, il met en œuvre une comptabilité d'analyse des coûts destinée à analyser les coûts des différentes actions engagées dans le cadre des programmes. Selon la loi organique, les comptes de l'Etat doivent être «réguliers, sincères et refléter de manière fidèle son patrimoine et sa situation financière». La loi de finances de 2023, ainsi que sa loi portant règlement budgétaire, seront les premières lois conformes aux dispositions de la nouvelle loi organique.

L'application des dispositions de la nouvelle loi organique pour les lois de finances pour 2021 à 2022, qui demeurent régies par les dispositions de l'ancienne loi organique des lois de finances (la 84-17 du 7 juillet 1984), s'effectue suivant le principe de progressivité, par l'introduction, pour chaque exercice budgétaire, d'un bloc opérationnel et fonctionnel prévu par la nouvelle loi. A titre transitoire, les projets de loi portant règlement budgétaire afférents aux années 2023, 2024 et 2025 seront réparés, discutés et adoptés par référence à l'exercice budgétaire N-2. A partir de l'année 2026, le projet de loi portant règlement budgétaire est préparé, discuté et adopté, par référence à l'exercice budgétaire N-1. Les textes régissant la gestion et les procédures budgétaires des établissements et organismes publics, demeurent en vigueur jusqu'à la publication des textes qui les remplacent.

Les dispositions contenues dans la loi de 1984, traitant de la déchéance quadriennale et de l'établissement des états exécutoires pour le recouvrement des créances étrangères à l'impôt et au domaine, nées au profit des services de l'Etat, et non reprises dans la nouvelle loi, continueront à s'appliquer jusqu'à l'intervention d'une disposition de loi de finances les régissant et, le cas échéant, de la loi relative à la comptabilité publique.

## SONATRACH: Création d'une base de données des entreprises nationales sous-traitantes

Le groupe national des hydrocarbures, Sonatrach, souhaite la création d'une base de données comptant l'ensemble des entreprises nationales, publiques et privées, souhaitant sous-traiter pour la compagnie, a annoncé lundi à Alger son P-dg, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Cette base de donnée se formera au fur et à mesure que les entrepreneurs nationaux prennent attache avec la compagnie pétro-gazière, à travers une adresse-mail leur étant mise à disposition, a expliqué M. Ould Kaddour lors d'une conférence de presse tenu en marge des Journées d'information de Sonatrach sur «les opportunités d'investissement pour les entreprises algériennes». En effet, lors de la deuxième journée de cette rencontre une adresse mail : [integrationnationale@sonatrach.dz](mailto:integrationnationale@sonatrach.dz), a été présentée aux participants. Elle a été mise en place spécialement pour recueillir les questions, doléances et besoins des opérateurs économiques, et ce, en vue de renforcer l'interaction entre eux et le groupe pétro-gazier, au service du renforcement de l'intégration dans l'industrie pétrolière.

Cette liaison permettra également à Sonatrach de conseiller, orienter et expliquer ses besoins à ces opérateurs pour les amener à perfectionner leurs offres de bien et/ou de services. Suite à la constitution de cette base de données, une pré-qualification d'entreprises nationales aptes à fournir les équipements et les services nécessaires aux activités de la compagnie sera réalisée.

### Pré-qualification des entreprises nationales aptes à sous-traiter pour Sonatrach

«Nous allons pré-qualifier toutes les entreprises qui souhaitent l'être et nous les évaluons techniquement, qualitativement et sur le plan organisationnel.

Si elles sont inscrites dans notre de liste de sous-traitants, automatiquement, elles seront prises en considération pour la fourniture des besoins» de Sonatrach, a-t-il expliqué. Les procédures de passation des marchés publics comportent des contraintes pour les opérateurs nationaux qui souhaitent percevoir et contracter des marchés avec Sonatrach, a également estimé le P-dg. Selon lui, il est nécessaire de donner l'opportunité aux nouvelles entreprises de contracter des marchés en leurs donnant l'occasion de faire leurs preuves, notamment, en essayant leurs produits au niveau des différentes installations de la compagnie. «Si le produit est bon», M. Ould Kaddour a indiqué qu'alors la compagnie pourra directement acheter le produit chez ce fournisseur sur la base d'un marché de gré-à-gré, dans le cas où il dispose de l'exclusivité de la fourniture du lot en question. «La rigidité administrative que nous avons a fait que les accès à ce potentiel ne se fait pas», a souligné M. Ould Kaddour.

Pour rappel, une nouvelle procédure de passation des marchés devant permettre au groupe Sonatrach d'intégrer pleine-

ment la promotion du contenu local dans ses projets, sera incessamment opérationnelle, avait-on indiqué plutôt dans la journée. Par ailleurs, dans le cadre de cette rencontre et lors d'une table ronde portant sur la problématique «comment doit-on à la fois contribuer à promouvoir les capacités d'intervention locales et veiller aux impératifs d'efficacité et de performance des entreprises algériennes dans la construction d'infrastructures, d'ouvrage, de canalisation entre autres», les panelistes ont mis en évidence la priorité donnée par Sonatrach à la livraison, dans les délais, de ses commandes en termes d'équipements ou de réalisation d'installation. Cette priorité impose, parfois, vus ses enjeux pour la compagnie et pour l'économie du pays en sa globalité, le choix de fournisseurs étrangers au détriment des opérateurs nationaux que pourtant Sonatrach vise à encourager et avoir pour partenaires. C'est dans ce sens, que les panelistes ont appelé les entrepreneurs présents parmi l'assistance à fournir plus d'efforts dans le sens du développement de leurs offres et leur efficacité.

Ainsi, le Directeur de l'activité production-exploration au niveau de Sonatrach, Rachid Hachichi a mis en exergue l'importance de la disponibilité de sous-traitants nationaux dans le domaine de l'amont pétrolier appelant les entrepreneurs à présenter, dans le cadre de la procédures des marchés publics, de «bonnes» offres techniques. Par ailleurs, lors de cette même table ronde, les entrepreneurs ont relevé le retard qu'accuse Sonatrach dans le paiement de ses factures, un retard dû, selon les panelistes à la masse de factures à régler par le service en charge de la tâche au sein de la compagnie, la compagnie travaillant «avec le monde entier». Concernant la quatrième table ronde portant sur le thème «comment envisager l'émergence d'une sous-traitance industrielle, fondée sur une intégration intersectorielle et contribuant à l'activité économique du secteur des hydrocarbures», les panelistes ont indiqué que c'est dans les activités de la maintenance et des pièces de rechanges, requises par les installations de Sonatrach, que les opérateurs algériens sont les moins nombreux. Par contre, pour le volet pipeline et installations de pipes, les opérateurs nationaux assurent 100% des besoins de Sonatrach, ont assuré les panelistes. A l'issue de la journée, la restitution des conclusions des différentes tables rondes tenues mardi a été présentée à l'assistance. Ces conclusions comportent la nécessité de «changer les comportements et renforcer la communication avec les entreprises». Il est également ressorti de cette restitution, la nécessité de l'instauration de l'organisation en mode groupement d'entreprises et montage de sociétés-mixtes, ainsi que la nécessité de l'aboutissement des projets de développement par métiers ou par segments.

## ORAN: De nouveaux projets de culture de poisson d'eau douce et d'algues

Trois projets de fermes aquacoles, deux spécialisées dans l'élevage de poisson d'eau douce et un troisième dans la culture d'algues ont été récemment validés, a indiqué, lundi à l'APS, le directeur local de la pêche et de l'aquaculture.

Il s'agit de projets qui seront lancés au niveau de la commune de Benfréha, dans la daïra de Gélyel, par des investisseurs privés, en partenariat avec la conservation des forêts qui offre les terrains pour l'implantation des fermes aquacoles avec l'encadrement de la direction de la pêche, a précisé Mohamed Bengrina.

Ce genre d'investissement est réglementé par un arrêté ministériel datant de 2004, explique M. Bengrina, soulignant qu'il s'agit d'une première expérience à Oran.

Ainsi, deux fermes aquacoles seront spécialisées dans la production de poisson d'eau douce, le Tilapia et le poisson chat notamment, alors que la troisième sera versée dans l'algoculture (production d'algues), la spiruline en l'occurrence.

L'algoculture est un créneau nouveau en Algérie, note le même responsable ajoutant que les utilisations des algues sont multiples, tels que la production des compléments alimentaires (les algues étant très riches en protéines), d'aliments pour poissons, de produits vétérinaires et pharmaceutiques, des cosmétiques, des matières bioplastiques, etc.

La conservation des forêts a validé les trois projets. Elle a accordé des assiettes foncières allant de 2 à 7 hectares aux trois investisseurs.

La réalisation des fermes débutera après la finalisation de toutes les procédures administrative, a encore fait savoir M. Bengrina.

## CONSTANTINE: De nouvelles classes spéciales pour handicapés dans les établissements scolaires

La direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Constantine prévoit l'ouverture, au titre de la rentrée scolaire 2018-2019, de quatre nouvelles classes spéciales pour élèves souffrant d'un retard mental ou auditif, a indiqué lundi à l'APS une responsable relevant de ce secteur.

L'opération vise à élargir le «champ pédagogique» de cette direction et à répondre aux besoins de cette frange d'élèves qui ne peuvent pas suivre une scolarité normale, a précisé la chargée de l'information et de la communication au sein de cette direction, Roumaysa Hamlaoui.

L'ouverture de ces classes qui concernent les cycles primaire et moyen, est attendue dans les communes d'El Khroub et d'Ibn Badis, a fait savoir la même responsable, soulignant que le nombre des enfants qui sera pris en charge par ces structures sera défini à l'issue de l'évaluation des encadreurs des centres psychopédagogiques de la DAS. Un personnel qualifié composé d'éducateurs et d'enseignants spécialisés, de psychologues et d'orthophonistes sera mis en place pour dispenser un enseignement adéquat dans ce genre de classes, selon Mme Hamlaoui. L'initiative, ajoute la même responsable, permettra un allègement en matière de prise en charge de cette catégorie sociale sur les centres spécialisés pour enfants mentaux dépendant de la DAS, soulignant que la wilaya de Constantine dispose actuellement de 25 classes similaires, tous paliers d'enseignement confondus, réparties sur les 12 communes de la wilaya, totalisant une capacité d'accueil de 167 élèves, encadrés par 45 formateurs. Le secteur de l'action sociale de la wilaya de Constantine dispose actuellement de six centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux et deux écoles pour handicapés malentendants et celle des enfants malvoyants destinés à accueillir 964 élèves dont la prise en charge de ces catégories sociales est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de 283 encadreurs, toutes spécialités confondues, a-t-elle affirmé.

## TOURISME SAHARIEN/SAISON 2018-2019: Les acteurs tablent sur une large affluence touristique vers Illizi

De nombreux opérateurs touristiques de la région du Tassili N'Ajjer (Illizi) tablent, au titre de cette nouvelle saison du Tourisme saharien 2018/2019, sur une «large affluence» des touristes étrangers et nationaux vers la région.

Des opérateurs approchés par l'APS, ont estimé que cette année augure d'une saison touristique «prometteuse» à la faveur d'une série de mesures et facilitations préconisées afin d'assurer cette réussite et inciter les touristes à rallier la destination touristique Sud, dont le dépôt jusqu'ici de plus de 200 demandes de visas auprès des services de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Illizi.

Le vice-président du syndicat national du tourisme, Ahmed Bendahane, a assuré que les préparatifs pour la nouvelle saison touristique, qui sera lancée dans les prochains jours, ont été menés dans de «bonnes conditions» et que toutes les agences touristiques établies dans la région s'emploient à accueillir, dans les meilleures conditions, les visiteurs de la région Tassili-N'Ajjer.

M. Abdelkader Ahmid, propriétaire d'une agence touristique, a pour sa part relevé que les années dernières ont connu une «nette relance» des activités touristiques traduites par l'accueil de grands flux de touristes de différentes nationalités étrangères à la faveur d'une batterie de réformes préconisées par le ministère de tutelle.

Il s'agit entre autres du lancement, en prévision de l'ouverture de la nouvelle saison touristique, d'une campagne de nettoyage de grande envergure à travers les sites constituant des destinations privilégiées pour les touristes, dont ceux de Tadraret, Tikoubaouine, le site



«Vache qui pleure», en plus du renforcement de son agence en personnels touristiques, dont les cuisiniers, les guides et les chauffeurs dans l'optique de promouvoir les prestations touristiques.

Le jeune Abdelaziz Touahriya, gérant également d'une agence touristique, nouvellement créée, s'attend de son côté, à une «grande affluence» des touristes devant rallier la région cette saison, assurant que «toutes les conditions humaines et matérielles ont été réunies pour assurer d'agréables séjours aux touristes.

Dans le même cadre, plusieurs associations de quartiers et des jeunes de la ville de Djanet ont, au titre des préparatifs de la nouvelle saison du tourisme saharien, lancé des campagnes volontaires de nettoyage des rues et ruelles de la ville en

vue de redorer l'image touristique de Djanet et préserver l'environnement de cette région, une des multiples destinations touristiques en Algérie.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA), Samir Filipoune, a souligné pour sa part que toutes les conditions d'accueil des touristes ont été réunies à la faveur d'une série de rencontres et réunions avec les tour-opérateurs de la région pour mettre au point les mesures nécessaires.

Le même responsable a relevé que tous les sites touristiques éparpillés à travers la région du Tassili-N'Ajjer sont ouverts, en plus de l'organisation d'une large opération de médiation des sites disséminés dans le flanc Nord de la région dans l'objectif d'élargir les activités touristiques à travers l'ensemble du territoire de la wilaya d'Illizi.

## BOUIRA: Plus de 2000 trousseaux scolaires distribués aux élèves démunis

Plus de 2000 trousseaux scolaires ont été distribués aux élèves démunis depuis le premier jour de la rentrée scolaire à travers les différentes écoles primaires de la wilaya de Bouira, selon un rapport des services de la wilaya remis lundi à la presse.

Dans le même rapport, les services de la wilaya ont précisé, en effet, qu'un montant financier de 94 millions de dinars a été alloué pour l'achat de 21367 trousseaux scolaires (tabliers, cartables et des cahiers), destinés aux élèves nécessiteux répartis

sur les écoles primaires de la wilaya. «L'opération de distribution a été effectuée depuis le premier jour de la rentrée scolaire», a assuré le directeur de l'Éducation de la wilaya, Mourad Meziane. Les services de la direction locale de la solidarité nationale a indiqué avoir acheté elle aussi un quota supplémentaire de 3500 trousseaux qui seront remis aux élèves démunis dans les régions enclavées.

Par ailleurs, et selon les statistiques fournies par la direction de l'éducation, 65000 élèves bénéficient de la prime scolaire de 3000

dinars. «L'enveloppe financière globale consacrée à cette opération est de l'ordre de 195 millions de dinars», a détaillé M. Meziane à l'APS.

Pour sa part, le wali Mustapha Limani a instruit les responsables concernés pour qu'ils veillent à la remise de ces primes le plus tôt possible aux élèves nécessiteux, ont souligné les services de la wilaya dans le même rapport.

Cette année, 733 cuisiniers ont été recrutés à travers les différents établissements scolaires de la wilaya de Bouira pour assu-

rer le service de la restauration aux élèves. Ces nouveaux cuisiniers bénéficieront d'une formation au niveau des centres de la formation professionnelle, a-t-on fait savoir de même source. Selon les chiffres donnés par le directeur de l'éducation, 429 restaurants et cantines assureront la restauration au profit de 68 000 élèves.

«La reprise a eu lieu dans de bonnes conditions et toutes structures sont prêtes pour accueillir les élèves et assurer une année scolaire calme», a assuré M. Meziane.

## TIZI-OUZOU: Prévision d'alimentation en gaz naturel de plus de 3 700 foyers durant ce mois de septembre

Quelque 3 763 foyers de la wilaya de Tizi-Ouzou, seront alimentés en gaz naturel durant ce mois de septembre a indiqué, lundi dans un communiqué, la direction locale de la Société de distribution d'électricité et de gaz du centre (SDC). Ce programme de mise en service de gaz s'étalera sur trois semaines et touchera un total de huit (8) localités. Ainsi et selon le programme tracé par la direction de Tizi-Ouzou de la SDC, il est prévu l'alimentation de 430

foyers de la commune d'Akbile durant la deuxième semaine du mois courant et de 663 autres foyers des communes d'Azeffoune et Iboudrarene durant la troisième semaine de ce même mois.

Le reste de ce programme d'une consistance totale de 2 813 foyers répartis sur les localités de Beni Zmenzer, Azeffoune, Ain Zaouia, Ait Khelili, Timizart, Iboudrarene et Beni Yenni, seront alimentés durant la dernière semaine de ce mois de septembre,

selon le même direction qui invite les citoyens à «achever les travaux d'installations intérieures».

Ces nouveaux branchements qui ont nécessité la réalisation de pas moins de 122,52 kilomètres de réseau de distribution du gaz naturel, porteront à 17 839 foyers répartis sur 30 communes, qui seront alimentées en gaz naturel depuis le début de l'année 2018, a-t-on rappelé.

## CHOLÉRA: Les directeurs de la santé instruits d'investiguer sur les cas suspects suite à la mobilité des populations

L'ensemble des directeurs de la Santé et de la Population des wilayas, ont été instruits à l'effet d'«investiguer immédiatement» tous cas suspects concernant l'épidémie du choléra qui peuvent apparaître du fait de la mobilité des populations, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

L'ensemble des directeurs de la Santé et de la Population des wilayas, ont été «instruits à l'effet d'investiguer immédiatement tous cas suspects qui peuvent apparaître du fait de la mobilité des populations et de renforcer le dépistage actif à la recherche de porteurs sains», a précisé la même source, ajoutant que le nombre de cas suspects hospitalisés a «diminué sensiblement». Le ministère a relevé que le cas hospitalisé à l'EHS Sidi Chahmi d'Oran n'est pas originaire de la wilaya d'Oran, mais il s'agit, a précisé le ministère d'un «cas sporadique» ayant été contaminé selon l'enquête épidémiologique par des porteurs sains. Le cas hospitalisé à l'EHS El Kettar transféré de l'EPH Aïn Taya est un cas sporadique ayant été contaminé également par un porteur sain selon l'enquête épidémiologique, a encore souligné le ministère. Le dispositif de veille



sanitaire mis en place par le ministère depuis la déclaration des premiers cas demeure «en vigueur et la mobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau», a assuré la même source. Considérant

le nombre croissant des cas d'intoxication alimentaire, le ministère rappelle le strict respect des règles d'hygiène pour prévenir l'apparition de ces toxi-infections alimentaires.

## ENVENIMATION DU SCORPION: 6 décès depuis le début de 2018 à Ouargla

Six personnes sont mortes suite à des piqûres de scorpions durant la période allant du 1er janvier au 31 août 2018 à travers la wilaya d'Ouargla ou un total de plus de 1.729 piqûres de scorpions ont été enregistrées, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Le nombre de cas de piqûres de scorpions a enregistré un «recul» ces dernières années, à la faveur des mesures préventives basées essentiellement sur la sensibilisation sur les dangers de cette insecte, a indiqué à l'APS le chef du service de la prévention Dr Djamel Mâameri. Pas moins de 2.524 piqûres de scor-



pions et sept (7) décès ont été recensés l'année dernière contre 2.772 piqûres ayant causé aussi sept (7) décès en 2016, a-t-il détaillé.

Tous les moyens nécessaires sont mobilisés afin d'assurer une bonne prise en charge médicale des victimes de piqûres de scorpions au niveau de l'ensemble des structures de santé

dans la wilaya, a-t-il assuré. La direction de la santé s'emploie à intensifier ses efforts en collaboration avec les différents acteurs concernés, dont les services de la wilaya, les communes, la direction de l'environnement et les associations locales pour sensibiliser le citoyen qui est un «partenaire principal» dans ces

initiatives de prévention, a ajouté ce responsable. Dans ce cadre, des mesures préventives ont été mises en œuvre depuis mai dernier au titre de la mise en œuvre du programme national de prévention contre l'empoisonnement scorpionique, notamment, l'élimination des décharges sauvages qui représentent souvent des foyers de prolifération des scorpions, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a appelé à cette occasion, à éviter les pratiques traditionnelles de traitement de cas de piqûre de scorpion, en insistant sur l'importance d'évacuation rapide de la victime vers la structure de santé la plus proche pour assurer une meilleure prise en charge médicale.

## GHARDAÏA: Plus de 390 cas de rougeole recensés depuis le début de 2018

Au moins 391 cas de rougeole sans toutefois déplorer de cas de décès ont été diagnostiqués dans la wilaya de Gharadaïa depuis janvier jusqu'au 31 août 2018, a appris l'APS, auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Parmi ces personnes atteintes par le virus de la rougeole pour la plupart des enfants, 136 étaient enregistrées dans la commune de Berriane, (Guerara 61), 59 cas à Gharadaïa et El Menea, a précisé le directeur de la santé Ameer Benaïssa.

Ces cas épidémiques qui ont été pris en charge par les structures de la santé réparties sur le territoire de la wilaya sont la conséquence d'un niveau insuffisant et hétérogène de la couverture vaccinale et la plupart de ces patients n'ont pas été vaccinés contre cette pathologie, a-t-il déclaré. «La vaccination reste toujours

l'élément essentiel des soins de santé primaire et de la couverture sanitaire», a souligné M. Benaïssa, suggérant que la vaccination contre la rougeole, maladie extrêmement contagieuse, a des effets protecteurs pour les enfants. «Vacciner son enfant est important pour le protéger des maladies graves», a-t-il dit, ajoutant que «c'est aussi un acte de solidarité, qui permet d'améliorer le niveau de santé de toute une population».

Un important dispositif de veille a été engagé au début de l'année 2018 suite à l'apparition des cas de rougeole et rubéole dans quelques wilayas du pays. Ce dispositif de veille «actif» qui se poursuit à travers l'ensemble des localités de la wilaya vise à localiser et circonscrire toute apparition de foyers épidémiques. Des opérations de sensibilisation de proximité ont été lancées dans les différents quartiers de la wilaya à travers



les mosquées, la radio locale ainsi que la distribution des dépliants sur l'impératif du maintien d'un niveau d'alerte permanent pour éviter la propagation de ce genre de pathologies contagieuses ainsi que la nécessité de la vaccination, a-t-on souligné.

## TISSEMSILT Saisie de plus de 970 bouteilles de boissons alcoolisées

Abed Meghit

Poursuivant leur traque des revendeurs des boissons alcoolisées sans autorisation, les éléments de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont mis à profit des informations qui leur sont parvenues et faisant état d'une habitation au chef lieu de wilaya local situé au centre ville où des boissons alcoolisées sont vendues sans autorisation. Un lot important de 974 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes qualités a été saisi, dans un domicile appartenant au mis en cause et situé au niveau de la commune de Tissemsilt a-t-on appris dans un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. En effet, cette opération coup-de-poing effectuée suite à des informations fournies par des citoyens, et sur un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, a permis aux éléments de la police judiciaire de récupérer 974 unités de différentes marques. Les deux suspects ont alors été conduits au siège de la sûreté de wilaya où des enquêtes ont été ouvertes sur les faits qui les sont reprochés.

Des procédures judiciaires ont été instruites à leurs encontre.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Des quantités de kif traité et de psychotropes saisies dans plusieurs wilayas

Les unités de Sûreté Nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à travers les wilayas d'Annaba, de Guelma, de Skikda et d'Alger, des quantités de kif traité et de psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, les éléments du service de wilaya de la police judiciaire de Skikda ont arrêté deux individus en flagrant délit, ayant en leur possession 582 grammes de kif traité. L'opération a été déclenchée sur la base d'informations indiquant que deux individus écoulait du kif traité au niveau de leur quartier. Dans la wilaya de Guelma, un trentenaire a été arrêté et 716 grammes de kif traité saisis, alors que les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Sidi Ammar (Annaba) ont arrêté un suspect et saisi 535 comprimés psychotropes.

À Alger, les forces de sécurité ont effectué des descentes dans différents quartiers, notamment les points noirs et lieux suspects, qui se sont soldées par la saisie de 1.367 kg de kif traité, 217 comprimés psychotropes et 28 armes blanches de différents types et volumes utilisées dans des agressions de citoyens, outre l'arrestation de 131 individus impliqués dans divers crimes punis par la loi.

## AÏN DEFLA: 3 morts et 22 blessés dans un accident de la route

Trois (3) personnes sont décédées et 22 autres ont été blessées lundi à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile. L'accident s'est produit au lieu dit «Ouled El Mahdi» relevant de la commune de Hocinia lorsqu'un bus assurant la liaison Saïda-Alger a dérapé avant de se renverser, causant le décès de 3 passagers dont l'âge n'a pas encore été déterminé et des blessures graves à 22 autres âgés entre 18 et 55 ans, a-t-on indiqué. La violence du choc a été telle que le bus qui se dirigeait vers Alger s'est retrouvé sur la voie menant vers Oran, a-t-on précisé, signalant qu' aussitôt alertés, les services de la protection civile sont intervenus, mobilisant 4 camions, 8 ambulances et pas moins de 35 éléments. Les victimes ont été évacuées vers la morgue et le service des urgences de l'établissement public hospitalier (EPH) de Khémis Miliana, a-t-on fait savoir, observant que les conditions climatiques (pluies torrentielles) et l'excès de vitesse seraient à l'origine de l'accident. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale en vue de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on souligné, ajoutant que l'accident a causé une perturbation de la fluidité de la circulation, au niveau de la route reliant Boumedfaâ à Khémis Miliana étant encore fermée.

## USA

## Un test sanguin simplifié pour vérifier l'horloge biologique



Une équipe de scientifiques de l'Université Northwestern aux Etats-Unis a annoncé lundi avoir mis au point une méthode plus rapide pour vérifier si l'horloge interne d'un patient était dérégulée, ce qui pourrait permettre à terme de mieux personnaliser certains traitements.

L'étude a été publiée dans les comptes-rendus de l'académie des sciences américaine, la revue PNAS.

Toutes les cellules du corps sont synchronisées par le «cycle circadien», un champ de recherche en plein développement et mis en valeur par le prix Nobel de médecine de l'an dernier, attribué à trois généticiens américains ayant découvert des mécanismes moléculaires réglant ce rythme.

Cette horloge biologique régule les fonctions primordiales du corps, du sommeil au système immunitaire en passant par la température du corps ou la faim.

De nombreux travaux ont également établi le lien entre son dérèglement et certaines maladies, à commencer par les maladies du coeur, le diabète ou Alzheimer. Nombre de chercheurs supposent que des médicaments pourraient être plus efficaces s'ils sont pris à une certaine heure, par exemple la chimiothérapie ou un médicament contre l'hypertension. Mais la «chronothérapie» est encore balbutiante. Actuellement, pour déterminer si l'horloge interne se dérègle, les scientifiques prélèvent du sang toutes les heures, et observent l'activité génétique des cellules au fil de la journée.

Cela permet de montrer qu'un individu est décalé, par exemple, de deux heures par rapport à l'heure du jour.

Mais la méthode est lourde car implique de nombreuses prises de sang.

Pour faciliter la tâche, l'équipe de Northwestern a rassemblé une grande quantité de données venant d'un millier de prises de sang réalisées environ toutes les deux heures sur 73 individus, et mis toutes les données dans un ordinateur afin de dégager un modèle plus précis de l'activité génétique des cellules au fil de la journée.

«L'algorithme a trouvé que seulement une quarantaine de marqueurs génétiques pouvaient prédire avec une grande précision l'heure de la journée», explique l'auteur principale de l'étude, la professeure de biostatistiques Rosemary Braun, à l'Université Northwestern. Résultat, l'algorithme mis au point par ces scientifiques n'a plus besoin que de deux prises de sang afin de déterminer où en est l'horloge d'un individu, avec une précision d'une heure et demie. Le code est disponible à ce stade seulement à des fins de recherche. «Cela ouvre de nombreuses perspectives pour étudier la façon dont l'horloge circadienne est liée à la santé», poursuit la chercheuse.

## RAPPORT SUR L'ISLAM EN FRANCE :

## La Grande Mosquée de Paris le qualifie d'"opportuniste" et de "partial"

La Grande Mosquée de Paris a qualifié hier le rapport "La Fabrique de l'islamisme", publié lundi par l'Institut Montaigne, d'"opportuniste" et de "partial", exprimant son étonnement quant à ces termes.

Cette institution de référence de l'islam en France «entend sans délai s'étonner vivement des termes de ce rapport lacunaire qui fait fi de toutes considérations religieuses et d'analyse sociologique avérée».

Elle regrette dans un communiqué que ce rapport «opportuniste et partial ait pu tomber dans l'amalgame aisé entre islam et islamisme, oubliant volontairement la communauté musulmane de France», a-t-elle indiqué, rappelant «l'attachement profond des musulmans de France aux valeurs républicaines et démocratiques ainsi qu'à l'impérieuse nécessité de respecter scrupuleusement le principe de la laïcité érigé par la Loi du 19.12.1905».

La Grande Mosquée de Paris a souligné que la communauté musulmane de France «ne saurait raisonnablement porter le fardeau de l'islamisme et faire l'objet d'un traitement différent des autres cultes».

«La Grande Mosquée de Paris n'a jamais manqué d'apporter son analyse soignée permettant de mettre en exergue les causes profondes de ces inquiétudes», a-t-elle conclu. Le rapport en question, élaboré par Hakim El Karoui, un essayiste et consultant français d'origine tunisienne, tout en s'étalant longuement sur l'islamisme, ne propose nullement de solutions, selon le Conseil français du culte musulman (CFCM).

Il préconise l'instauration d'un certain «Tracfin» pour contrôler les flux financiers, les collectes de fonds et les dons dont bénéficient les représen-



tations du culte musulman, notamment en matière de financement de la gestion des mosquées, et l'instauration d'une taxe halal, dont le chiffre d'affaires du marché en France est estimé à 6 milliards d'euros.

Le CFCM a rejeté «complètement» le rapport, qui devra être soumis au président Emmanuel Macron, soulignant qu'il n'apporte pas de solutions à la gestion du culte musulman.

«C'est un rapport que nous rejetons complètement. Il n'apporte pas de solutions à la gestion du culte musulman en France», a indiqué lundi à l'APS, le délégué général du CFCM, Abdallah Zekri, soutenant que l'Etat «n'a pas à s'occuper du culte», en référence à la loi de 1905 sur la séparation de la religion de l'Etat. Il a relevé, à cet effet, la difficulté de lire de ce rapport de plus 600 pages dans lequel l'auteur s'est beaucoup attardé dans l'histoire de l'islamisme dans le monde.

Abdallah Zekri, qui est également

le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie, a décrié le double emploi de l'Etat et demandant, d'un côté l'élaboration de ce rapport, et d'un autre encourager la tenue d'assises départementales du CFCM, à la demande du gouvernement, pour aboutir à un document consensuel sur l'organisation du culte musulman en France.

«Nous avons donné notre accord pour assister à ces assises territoriales, afin de débattre et faire connaître nos projets pour une réforme du CFCM au sein des différentes préfectures», a-t-il ajouté, soulignant que «la laïcité commande qu'elle n'ait pas à connaître des religions (et) la République n'a aucune raison d'être en difficultés avec l'islam». Il y a en France actuellement environ 2600 lieux de cultes musulmans et la communauté musulmane est estimée à plus de 6 millions (25 millions en Europe).

## ENVIRONNEMENT

## Evacuations d'ampleur sur la côte est américaine avant l'ouragan Florence

Plus d'un million d'Américains devaient être évacués sur la côte est des Etats-Unis, menacée par l'ouragan Florence qui s'est renforcé lundi avec des vents atteignant les 220 km/h.

L'ouragan Florence, qui devrait atteindre le continent en fin de semaine, a atteint lundi la catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson, qui en compte cinq.

Ses vents atteignaient en moyenne 220 km/h à 21H00 GMT, selon le dernier bulletin du Centre national des ouragans (NHC).

«Florence grandit en taille et en puissance», a-t-il relevé.

La Caroline du Nord, la Caroline du Sud et l'Etat de

Virginie, plus au nord) ont déclaré l'état d'urgence pour se préparer aux possibles conséquences d'un impact.

Ses autorités de Caroline du Nord ont également ordonné des premières évacuations sur l'île de Hatteras et, à partir de mardi, dans la région côtière touristique des Outer Banks.

Se déplaçant à une vitesse de 20 km/h en direction du nord-ouest, Florence devrait passer mardi et mercredi entre les Bahamas et les Bermudes et pourrait frapper jeudi les côtes américaines.

«Il est prévu que Florence se renforce encore et qu'il soit jusqu'à jeudi un ouragan majeur extrêmement dange-

reux», a indiqué le NHC, invitant les Etats américains du sud-est et du centre du littoral atlantique à suivre de près sa trajectoire.

Le vaste Etat de Virginie, qui jouxte la capitale fédérale Washington, a demandé à sa population de se préparer pour ce qui pourrait être l'ouragan le plus important à le frapper «depuis des décennies». «Bien qu'il soit trop tôt pour connaître la trajectoire exacte de l'ouragan Florence, la majorité des prévisions météorologiques font état de conséquences potentiellement importantes pour la Virginie, sous la forme d'ondes de tempête, d'inondations catastrophiques dans les terres, de vents vio-

lents et de possibles coupures de courant à grande échelle», a prévenu dimanche Ralph Northam, gouverneur de Virginie, dans un communiqué.

L'US Navy a ordonné lundi à trente navires de guerre de sa principale base navale de la côte est, à Norfolk (Virginie), de prendre la mer pour éviter l'ouragan.

Plusieurs avaient déjà pris le large en milieu de journée.

«Nos bateaux peuvent mieux affronter des ouragans de cette envergure quand ils sont en mouvement», a souligné l'amiral Christopher Grady, commandant des forces navales américaines.

## NIGERIA:

## Au moins 35 morts dans l'explosion d'un camion-citerne

Au moins 35 personnes ont péri lundi et des centaines d'autres blessées dans l'explosion d'un camion-citerne dans l'Etat de Nassarawa au Nigeria, rapporte l'agence nigérienne de gestion des situations d'urgence (SEMA).

L'accident s'est produit à une station-service sur la route reliant Lafia à Makurdi, axe routier nord-sud passant par la capitale Abuja. Les explosions de

carburant sont fréquentes au Nigeria, plus gros producteur de pétrole d'Afrique où il est transporté par camion sur des routes souvent mal entretenues.

En mars 2007, au moins 93 personnes étaient mortes brûlées dans l'Etat de Kaduna (nord) lors de l'incendie d'un camion-citerne accidenté dont elles siphonnaient le carburant. En

octobre 2009, l'explosion d'un camion-citerne rempli d'essence avait mis le feu à plusieurs autres véhicules, faisant entre 70 et 80 morts dans l'Etat d'Anambra (sud).

En avril 2011, un accident impliquant un camion-citerne avait fait une cinquantaine de morts dans le centre du Nigeria.



## SELON UNE ÉTUDE Les gaz à effet de serre dus aux rizières probablement très sous-estimés

Une étude publiée lundi aux Etats-Unis révèle que les quantités de deux gaz à effets de serre rejetés dans l'atmosphère par les rizières du monde entier sont probablement sous-estimées de moitié.

Les rizières émettent principalement deux gaz réchauffant la planète: le méthane et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O).

Les deux ont un pouvoir réchauffant très supérieur à celui du dioxyde de carbone.

Le méthane est produit lorsque les sols sont constamment immergés, par des organismes qui se développent dans cet environnement.

Le second, le N<sub>2</sub>O, est généré lorsque le sol est immergé puis asséché de façon intermittente, une technique pratiquée par une partie des riziculteurs, et sous-estimée, selon les chercheurs de l'ONG Environmental Defense Fund (EDF), qui ont conduit l'étude, publiée lundi dans les compte-rendus de l'académie des sciences américaine, la revue PNAS.

Il a longtemps été cru que «presque toutes les rizières du monde sont immergées en continu», explique Kritee Kritee, scientifique de l'EDF, mais cela n'a jamais été comptabilisé scientifiquement, selon elle.

L'ONU et d'autres organisations internationales encouragent les agriculteurs à immerger de façon intermittente leurs rizières, afin de réduire les émissions de méthane... mais sans



s'apercevoir que cela dopait les émissions de N<sub>2</sub>O, bien plus dangereuses que celles de méthane, expliquent les auteurs de l'étude.

Conséquence: «L'impact climatique total de la riziculture a été fortement sous-estimé», dit Kritee Kritee.

Au total, les émissions mondiales de N<sub>2</sub>O dues au riz pourraient représenter l'équivalent des émissions de 200 centrales au charbon, selon leur estimation. Mais ces gaz ne sont pas

comptabilisés dans les calculs des émissions de gaz à effet de serre de chaque pays, notamment la Chine et l'Inde.

La façon de minimiser la totalité des gaz à effet de serre produits par les rizières serait de limiter le niveau de l'eau à plus ou moins 5-7 centimètres au-dessous ou au-dessus du niveau du sol, selon les chercheurs --soit des niveaux bien inférieurs à ce qui est pratiqué.

## SELON L'OMM Il y a 70% de chances qu'un épisode El Nino survienne d'ici à la fin de l'année

La probabilité que survienne un épisode El Nino d'ici à la fin de l'année est de 70%, a indiqué l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

«Il est encore difficile de prédire son intensité, mais le scénario d'un Nino de forte intensité est peu plausible», a précisé l'agence météorologique de l'ONU dans son dernier bulletin publié lundi. Le phénomène naturel El Nino, ou Oscillation australe (ENSO), exerce une grande influence sur les conditions météorologiques dans de nombreuses régions du monde.

Il est caractérisé par des fluctuations de la température de surface de la mer dans le Pacifique équatorial, qui sont associées à des variations de la circulation atmosphérique.

Les avancées en termes de compréhension et de modélisation d'ENSO, rendues possibles par de vastes programmes d'observation, ont permis d'améliorer les capacités de surveillance et de prévision et d'aider par conséquent la société à se préparer aux risques - fortes pluies, inondations, sécheresses - inhérents à ce phénomène, qui a aussi une incidence sur la température moyenne.

Selon l'OMM, le changement climatique influe sur la dynamique traditionnelle des phénomènes El Nino et La Nina et sur leur impact.

«L'année 2018 a débuté par un épisode La Nina de faible intensité, mais le refroidissement induit par ce phénomène n'a pas suffi pour atténuer la tendance générale au réchauffement: cette année est en effet en passe de figurer au palmarès des plus chaudes jamais constatées», a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas.

L'OMM a signalé que des températures supérieures à la normale ont persisté un peu partout dans le monde entre mai et juillet.

A celles-ci, ce sont ajoutés des phénomènes météorologiques extrêmes tels que la chaleur record enregistrée en Europe du Nord, ou les inondations dévastatrices qui ont frappé le Japon, l'Inde et l'Asie du Sud-Est. «Nombre de ces phénomènes s'inscrivent dans la logique du réchauffement climatique», a fait valoir M. Taalas. «L'OMM ne s'attend pas à un épisode El Nino aussi puissant que celui de 2015/16, mais il n'en sera pas moins lourd de conséquences», a averti M.

Taalas, ajoutant que d'anticiper ce phénomène contribuait à «sauver de nombreuses vies humaines et à prévenir des pertes économiques considérables».

Le bulletin Info-Nino/Nina de l'OMM est établi à partir de prévisions numériques complétées par des analyses d'experts du monde entier.

Les informations dignes de foi qu'il contient s'adressent aux acteurs clés en matière de santé et de gestion des catastrophes et des ressources en eau, ainsi qu'aux secteurs sensibles au climat que sont notamment l'agriculture, la pêche et l'énergie.

Elles sont mises à profit par les décideurs et les planificateurs au sein des gouvernements et du système des Nations Unies.

## RECHERCHES La Chine lance son premier navire de recherche polaire construit dans le pays

La Chine a lancé son premier navire de recherche polaire et brise-glace «Xuelong 2», ou «Dragon des Neiges» construit dans le pays, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle. Le navire, qui sera opérationnel au premier semestre 2019, a été déployé lundi à Shanghai, explique Chine nouvelle. «Une série de tests et sa décoration intérieure seront effectuées avant de commencer ses opérations officielles», a indiqué le constructeur Jiangnan Shipyard Group. Le lancement du navire a renforcé considérablement les capacités de recherche et d'expédition polaires de la Chine, selon le constructeur.

Le navire possède une longueur de 122,5 mètres et une largeur de 22,3 mètres, avec un déplacement de 13.990 tonnes et une capacité de navigation de 20.000 milles marins. Il peut effectuer des missions d'expédition de 60 jours avec 90 membres d'équipage et chercheurs. Le «Xuelong 2» est capable de tourner rapidement, avec des normes de sécurité élevées et de fortes capacités de dégivrage. Il a également des capacités de dégivrage dans les deux sens, avec sa proue et sa poupe. La construction du navire a commencé en décembre 2016.

## INTERNET Les ados américains préfèrent communiquer par SMS que de se voir

Une étude publiée lundi par l'organisation indépendante Common Sense Media montre que les SMS sont le mode de communication privilégié pour plus d'adolescents américains que les rencontres en personne.

Quelque 35% des 13-17 ans interrogés lors de l'étude indiquent préférer les SMS, contre seulement 32% pour l'échange en face à face. Lors de la dernière enquête réalisée par Common Sense, en 2012, la rencontre en personne arrivait largement en tête (49%) devant les messages (33%).

A travers les SMS, les réseaux sociaux (16%), la conversation vidéo (10%) ou

la conversation téléphonique (5%), plus des deux tiers des ados américains optent, quand ils le peuvent, pour la communication à distance, alors qu'ils n'étaient qu'une moitié il y a six ans. Parmi les personnes de 13 à 17 ans interrogées, plus de la moitié (51%) indiquent envoyer des SMS au moins une fois par heure, et 21% «presque en continu».

Quant aux réseaux sociaux, ils font partie de la vie de 81% des sondés et sont «extrêmement importants» ou «très importants» pour 32% des adolescents.

Quelque 70% des adolescents sondés disent consulter «plus d'une fois» par jour les réseaux sociaux,

alors qu'ils n'étaient que 34% en 2012.

Sans surprise, la plateforme la plus utilisée par cette tranche d'âge est Snapchat (63%), devant Instagram (61%) et Facebook (43%).

En termes de préférence, Snapchat possède une nette avance, avec 41% contre 22% pour Instagram, qui arrive deuxième.

La proportion de 13-17 ans possédant leur propre smartphone est passée de 41% à 89% entre 2012 et 2018. Quelque 54% des adolescents qui utilisent les réseaux sociaux considèrent que cela nuit à l'attention qu'ils portent aux personnes qui sont physiquement avec eux. Ils estiment

aussi à 42% que le temps passé sur les réseaux sociaux les empêche de passer plus de temps avec leurs amis en personne.

A en croire leurs déclarations aux sondages, les adolescents américains conservent une distance avec le monde des réseaux sociaux, 66% de ceux qui les utilisent estimant pas ou peu important le fait de se faire de nouveaux amis ou de gagner des abonnés.

Pour 55% d'entre eux, il est peu ou pas important que leurs publications reçoivent des «likes».

L'étude a été réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 1.141 jeunes âgés de 13 à 17 ans, du 22 mars au 10 avril.

## PARIS: L'agresseur à l'arme blanche n'était pas sous l'effet de la drogue

L'assaillant, présumé de nationalité afghane, ayant blessé sept personnes avec une arme blanche et une barre de fer dimanche à Paris pour des raisons inconnues, n'a pas agi sous l'effet de la drogue, ont rapporté des médias, citant une source judiciaire. Selon la même source, l'analyse toxicologique du suspect, en garde à vue et hospitalisé depuis dimanche soir, est «négative».

Plusieurs témoins avaient raconté que l'agresseur avait «l'air drogué» au moment des faits et selon des informations de presse, «la piste du crack» était privilégiée. Les faits se sont déroulés peu avant 23H00 (21H00 GMT) dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, dans le nord de Paris, le long du canal de l'Ourcq, a rapporté l'AFP. Selon une



source proche de l'enquête, «un homme a priori de nationalité afghane a attaqué des personnes qui lui étaient inconnues dans la rue». Sept personnes ont été blessées, dont

quatre grièvement, par des coups de couteau et de barre de fer. Parmi elles, trois touristes dont deux quinquagénaires de nationalité anglaise et un égyptien d'une quarantaine d'années, ainsi qu'un jeune habitant du quartier.

Parmi les blessés graves, trois étaient encore hospitalisés lundi soir, dont un dans un état critique, selon une source proche du dossier.

Le suspect, a été hospitalisé après avoir été maîtrisé par des témoins qui lui ont jeté des boules de pétanque.

Selon la source proche du dossier, «rien ne permet à ce stade de retenir le caractère terroriste de ces agressions», mais «la section antiterroriste du parquet de Paris suit néanmoins des près les investigations».

# CAUCHEMARS

## Pourquoi on en fait ?

Faire des rêves intenses en émotions peut être troublant mais n'a rien d'anormal. 85 % des adultes font des cauchemars. Comprendre leur origine peut permettre de retrouver des nuits plus tranquilles.

Vous vous réveillez souvent en pleine nuit, en nage, après avoir fait un horrible cauchemar. Vous rêvez que vous êtes pourchassé mais n'arrivez pas à courir. La nuit dernière encore, vous tombez dans un puits sans fond... Mais pourquoi faites-vous autant de cauchemars ? Rassurez-vous, vous n'avez rien d'anormal, 85 % des adultes font occasionnellement des rêves désagréables, selon une étude. De 8 à 29 % en feraient une fois par mois tandis que 6 % des adultes feraient cette expérience désagréable une fois par semaine !

Comprendre ses cauchemars pourrait aider à s'en débarrasser, pense Tore Nielsen, directeur du Laboratoire des rêves et des cauchemars et professeur de psychiatrie à l'Université de Montréal. Cela commence par savoir les différencier. Le spécialiste distingue "les rêves post-traumatiques, et les rêves idiopathiques, ce qui veut dire qu'on ne sait pas d'où ils viennent et pourquoi on les fait". Généralement, les cauchemars dits idiopathiques ne seraient pas le reflet de traumatismes mais peut-être plus la traduction de relations personnelles, relationnelles, avec les parents ou le conjoint, poursuit le professeur.

Le stress et l'anxiété peuvent aussi engendrer des cauchemars. Perte d'emploi, rupture, échec personnel ou professionnel, un tas d'événements stressants peuvent affecter la qualité de notre sommeil.

Mais la prise de certains médicaments peut aussi être liée aux cauchemars, surtout si les médicaments affectent les niveaux de neurotransmetteurs, comme les antidépresseurs, les sédatifs, selon une étude américaine parue en 2000.

### Cauchemars : une différence hommes-femmes ?

Nous ne sommes pas tous égaux face aux cauchemars. Par exemple, les personnes sujettes à la dépression, la schizophrénie ou qui essaient d'arrêter l'alcool, seraient plus à risque.



Les personnes "créatives", elles aussi, feraient plus de cauchemars car elles ont plus accès à leur imaginaire et leurs émotions.

Quant à savoir s'il existe une différence sexuelle, une étude anglaise a montré que les femmes seraient plus en proie aux cauchemars que ces messieurs. Elles se souviendraient également plus souvent de leurs rêves. C'est surtout pendant le cycle pré-

menstruel, moment où la température du corps augmente, que les femmes auraient tendance à faire des rêves plus agressifs.

### Cauchemars : comment retrouver le sommeil

Quand on est réveillé par un cauchemar, se redormir peut s'avérer compliqué. Peur de retomber dans le même rêve, trop

d'émotions... On peut retrouver son calme et la sérénité en essayant une technique de relaxation que l'on connaît (yoga, pleine conscience, méditation, respiration). Le temps que l'on s'endorme, ce qui peut prendre au moins une bonne demi-heure, il peut être utile de noter son cauchemar sur papier. Comme ça il sera plus facile à analyser et à exorciser !

## SOMMEIL : on n'a pas forcément peur dans nos cauchemars

Malgré sa mauvaise réputation, la peur n'est pas le sentiment qui prévaut dans les cauchemars et les mauvais rêves. Ce sont les agressions physiques et les interactions personnelles qui sont les plus fréquents dans nos mauvais songes.

Selon une nouvelle étude qui vient d'être publiée dans la revue professionnelle sur le sommeil *Sleep*, la peur n'est pas l'objet principal de nos cauchemars et de nos mauvais rêves. Pour analyser ces derniers, les chercheurs de l'Université de Montréal ont demandé à 331 personnes (majoritairement des femmes) de

noter dans une sorte de journal de bord l'objet principal de leurs mauvais rêves, et ce, pendant 15 jours à 5 semaines. On leur demandait simplement de noter leurs impressions justes après leur réveil, en quelques mots.

Ils se sont alors aperçus que la peur est le principal sentiment ressenti dans un cauchemar sur trois seulement. Plus de la moitié des mauvais rêves concerne des agressions physiques ou des interactions personnelles (conflits, disputes...). « Ils sont suivis par des cauchemars reflétant un sentiment d'échec ou d'impuissance,

des préoccupations liées à la santé ou la mort ou encore des craintes et des inquiétudes » ont constaté ces chercheurs canadiens. En revanche, les mauvais rêves des hommes sont plus susceptibles d'inclure des catastrophes ou des guerres.

### On fait tous des cauchemars ?

Nous ne sommes pas tous égaux devant les cauchemars : les personnes sujettes à la dépression, la schizophrénie ou qui essaient d'arrêter l'alcool, seraient plus à risque.

Les personnes "créatives", elles aussi, feraient plus de cauchemars car elles ont plus accès à leur imaginaire et leurs émotions. Les chercheurs ont également noté que certains cauchemars, notamment ceux qui donnaient une sensation d'enfermement, d'étouffement ou de paralysie, restaient plus longtemps présents dans la mémoire. Et que c'est ceux-là dont le groupe témoin se souvenait le plus lors des interrogatoires des chercheurs, longtemps après avoir rédigé leur journal de bord.

## Cauchemar ou terreur nocturne?

Entre 2 et 3 ans, les cauchemars perturbent souvent les nuits des petits. Pas d'inquiétude : ils sont le passage obligé vers l'autonomie.

Contrairement aux cauchemars, qui surviennent essentiellement au cours de la seconde partie de nuit pendant le sommeil paradoxal, les terroirs nocturnes surviennent pendant les premières heures qui suivent l'endormissement, quand le sommeil lent est le plus profond. L'enfant qui souffre de terreur nocturne reste endormi, ne vous reconnaît pas et ne veut pas que vous le consoliez.

Observez-le calmement et laissez-le se rendormir : il n'en gardera aucun souvenir le lendemain matin.

### La bonne attitude

Rien ne sert d'installer une veilleuse dans la chambre ou de laisser sa porte entrouverte sur un couloir allumé. La peur de l'obscurité et des dangers qu'elle peut cacher n'apparaît que vers 4 ans. Votre bébé n'a pas des "monstres", il a peur du bouillonnement de son monde intérieur. Ce dont il a besoin, c'est d'être rassuré par votre présence : expliquez-lui que vous êtes là, berce-le et ne cherchez pas une raison à ces cauchemars. Il va se rendormir rassuré, et voilà tout.

Toutefois, si votre enfant peut raconter son cauchemar, il est important de l'écouter patiemment (même si vous tombez de sommeil !) afin de le rassurer. Prenez aussi le temps, le lendemain, d'en reparler afin de découvrir l'événement qui le prend au dépourvu et la perturbation peut-être un démenagement, l'arrivée d'un nouveau bébé, une dispute un copain de la crèche...

### Pourquoi tous ces cauchemars?

Ils prennent la forme d'un gros chien, d'un tyranosaure ou d'une méchante sorcière. Qu'importe. Ce ne sont pas les monstres croisés dans ses livres qui font peur à votre enfant. Mais tout ce qu'il se sent capable de faire maintenant qu'il grandit. Entre 24 et 36 mois, votre enfant est partagé entre la fièvre d'une autonomie fraîchement acquise (non seulement il marche et il parle mais, en plus, il est (presque) propre et vous l'avez inscrit à l'école !) et la crainte de tout qu'il attend. Ce sont ces sentiments qui, pendant ses rêves, prennent des formes plus effrayantes les unes que les autres et le réveillent en pleine nuit. Rien de plus normal ! Dites-vous que ces cauchemars sont un extroïte qui sert à conjurer ses tensions intérieures et qu'ils sont indispensables à son équilibre psychique.

# La prise de poids est liée au manque de sommeil

Si le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble, il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Le manque de sommeil ferait donc grossir. Une étude de l'Université de Californie révèle un lien entre le manque de sommeil et la prise de poids et l'impact négatif de la privation de sommeil sur les mécanismes cérébraux centraux régissant l'appétit et le désir alimentaire.

« Nous rapportons ici que la privation de sommeil diminue de manière significative l'activité dans les régions de l'évaluation appétitives dans le cortex frontal humain et le cortex insulaire pendant choix de désirabilité alimentaires, combinée à une amplification inverse d'activité dans l'amygdale » a rapporté Matthew Walker à l'AFP.

Les chercheurs ont analysé les cerveaux de 23 personnes par IRM (Imagerie par résonance magnétique). L'activité du cerveau de ces personnes a été observée à deux reprises, après une nuit complète de sommeil et après une nuit sans fermer l'œil.

### Le manque de sommeil nuit à une alimentation équilibrée

"Nous avons fait une autre découverte intéressante, c'est que les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil" précise Matthew Walker, l'un des coauteurs de l'étude. "Toutes ces découvertes peuvent potentiellement expliquer le lien entre le manque de sommeil, le gain de poids et l'obésité" a-t-il ajouté, avant de conclure « qu'un sommeil suffisant pourrait permettre de mieux contrôler son poids, par le biais des mécanismes cérébraux régissant des choix alimentaires appropriés ». Une précédente étude scientifique réalisée par des médecins du Brigham and Women's Hospital, aux



Etats-Unis, avait déjà montré les effets négatifs sur la santé d'un sommeil à des heures anormales.

Les travailleurs de nuit qui dorment peu et au mauvais moment de la journée augmentent

raient leur risque de diabète et d'être obèse, car le manque de sommeil de façon répétée perturbe le rythme circadien (veille-sommeil) et a une conséquence directe sur les niveaux de sucre dans le sang.

## Ce que nos rêves révèlent de notre santé



N'hésitez jamais à parler de vos nuits à votre médecin. Cauchemars et hallucinations nocturnes peuvent lui apporter des indices importants sur votre état de santé.

Nous rêvons entre 4 et 6 fois par nuit mais nous ne nous souvenons de nos rêves qu'environ 3 à 4 fois par semaine. Tout simplement parce que nous ne pouvons nous rappeler que des rêves au cours desquels nous nous sommes réveillés. Si nous restons endormis jusqu'à la fin du rêve, celui-ci sera immédiatement oublié.

Mais si tout à coup ces rêves se transforment en cauchemars voire en hallucinations, ou qu'ils vous réveillent aux petites heures du matin, il peut-être important d'en parler à votre médecin.

### Vous faites des cauchemars

Ces cauchemars peuvent être provoqués par la prise de bêta-bloquants pour soigner l'hypertension. Cette classe de médicaments peut en effet altérer l'équilibre ce certains composés chimiques du cerveau et provoquer des cauchemars.

Ils peuvent être également dus à des troubles du rythme cardiaque. Une récente étude néerlandaise a montré que les personnes qui avaient un rythme cardiaque irrégulier faisaient trois fois plus de cauchemars que les autres en raison d'une mauvaise oxygénation du sang et donc du cerveau. Enfin, chez les migraineux, les cauchemars peuvent annoncer l'arrivée prochaine d'une crise de migraine.

### Vous rêvez souvent que l'on vous agresse

Selon le Dr Nicholas Osofcoff, spécialiste du sommeil à l'hôpital de Cambridge, ces rêves récurrents ne doivent pas être pris à la légère car ils peuvent être le signe précoce de maladies dégénératives comme la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson. « Ce sont des indicateurs qui peuvent apparaître dix ans avant les premiers signes de la maladie » souligne le médecin.

### Vos rêves vous réveillent à l'aube

La raison la plus fréquente est un repas beaucoup trop riche en graisses la veille, qui empêche la digestion de se faire correctement. Au petit matin, des remontées acides réveillent alors que vous êtes en pleine phase de sommeil paradoxal (la dernière phase du cycle du sommeil au cours de laquelle les rêves apparaissent). Mais ces réveils à l'aube peuvent être aussi le signe d'un début de dépression.

### Vous rêvez plus souvent que d'habitude

En fait, vous ne rêvez pas plus souvent mais vous vous réveillez plus souvent au cours de vos rêves, donc vous vous en rappelez plus facilement. Si vous avez éliminé les causes les plus simples que sont une chambre surchauffée ou une douleur chronique (des règles douloureuses par exemple), cela peut être provoqué par un « effet rebond » lors d'une période de sevrage d'anxiolytiques ou d'antidépresseurs. Ces médicaments réduisent considérablement les périodes de sommeil paradoxal et lorsqu'on cesse d'en prendre notre cerveau « rattrape son retard » en allongeant les périodes de sommeil au cours desquelles nous rêvons.

## CAMEROUN: Affrontements entre séparatistes anglophones et l'armée à Buea

Des affrontements entre séparatistes anglophones et soldats camerounais ont éclaté mardi matin à Buea, capitale de la région du Sud-Ouest anglophone en crise, ont rapporté des témoins.

«Il y a eu des affrontements entre des +Amba boys+ (combattants séparatistes anglophones) et soldats», a déclaré un témoin, cité par l'AFP.

«Nous avons entendu des coups de feu dans la zone de Mile 16», un quartier périphérique de Buea, a confirmé un habitant de la ville.

Aucun bilan des combats n'était disponible dans la matinée, la zone des affrontements étant inaccessible.

«Les Amba boys sont entrés à Mile 16 tôt le matin, ont commencé à tirer en l'air, bloqué la route et incendié des véhicules», a relaté le témoin.

Des militaires, selon la même source, sont arrivés sur place rapidement, obligeant les séparatistes à se retirer de la zone, après des échanges de coups de feu.

Les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont confrontées à une grave crise depuis fin 2016 sur fond de velléité d'indépendance du Cameroun anglophone.

Les combats y sont devenus depuis quasi-quotidiens depuis et la situation sécuritaire s'est encore détériorée alors qu'une élection présidentielle est prévue le 7 octobre dans le pays. Les séparatistes ont annoncé que ce scrutin n'allait pas se tenir au Cameroun anglophone, mais les autorités promettent qu'il y aura bel et bien lieu. Dans la nuit de samedi à dimanche, un chauffeur d'autocar a été tué et plusieurs personnes blessées dans une attaque, à quelques kilomètres de Bamenda, le chef-lieu de la région du Nord-Ouest.

À la suite de cette attaque, les autorités ont instauré dans toute la région un couvre-feu nocturne de 18 heures à 6 heures du matin pour une durée indéterminée.

Au Cameroun anglophone, 109 membres des forces de l'ordre et de sécurité ont été tués, selon le gouvernement qui qualifie les séparatistes de «terroristes».

Le nombre de victimes enregistrées chez les séparatistes n'est pas connu.

Plusieurs centaines de civils auraient perdu la vie dans ce conflit, selon des ONG.

## GHANA-ONU Les Ghanéens rendent un dernier hommage à Kofi Annan

De nombreux Ghanéens en deuil ont rendu hommage mardi à l'ancien secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, l'un des fils les plus célèbres de ce pays d'Afrique de l'Ouest, se présentant devant son cercueil exposé à Accra.

Le corps du diplomate a été rapatrié lundi de Suisse, où il résidait, avant les funérailles nationales et l'enterrement privé qui se dérouleront jeudi dans la capitale ghanéenne.

Première personnalité d'Afrique subsaharienne à avoir dirigé l'instance internationale et lauréat du prix Nobel de la paix en 2001, Kofi Annan est décédé à l'âge de 80 ans le 18 août dernier, après une courte maladie.

Dans le Centre international de conférences d'Accra, des officiers de l'armée en uniforme gardaient son cercueil, drapé dans le drapeau rouge, vert et or du Ghana, sous les chants d'un chœur de musique traditionnelle et le battement des tambours, selon des médias locaux. Des dizaines de leaders du monde sont attendus à Accra pour les funérailles jeudi.

## LIBYE

# L'armée libyenne accuse l'EI d'être derrière l'attaque contre la compagnie pétrolière nationale

Le porte-parole de l'Armée nationale libyenne (ANL) a accusé lundi le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) d'avoir perpétré l'attaque meurtrière contre le siège de la compagnie pétrolière National Oil Corporation (NOC) dans la capitale Tripoli plus tôt dans la journée.

«Nous avons obtenu des preuves et des informations sur l'implication de l'EI en collaboration avec des dissidents d'Al-Qaïda dans l'attaque du siège de la National Oil Corporation à Tripoli, ainsi que dans l'attaque contre le siège de la Haute Commission électorale», a déclaré le porte-parole de l'armée, Ahmad al-Mismari, lors d'une conférence de presse dans la ville de Benghazi (est).

Des hommes armés ont attaqué lundi matin le siège de la NOC, tuant deux personnes et en blessant dix autres.

«Les preuves dont dispose l'armée, y compris des documents, sont transmises via le commandement général aux autorités judiciaires compétentes afin qu'elles enquêtent sur les deux attaques», a indiqué le porte-parole, ajoutant que «les



preuves qui seront présentées seront concluantes et décisives dans le déroulement des enquêtes sur ces deux attentats en particulier». M.

Mismari a averti que «ces attaques ne seront pas les dernières», appelant les autorités à Tripoli à «faire preuve de prudence».

## BURUNDI:

# L'ONU sollicite l'effort financier des bailleurs de fonds pour répondre aux besoins humanitaires

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué qu'avec seulement un quart des fonds reçus pour cette année, le plan de réponse humanitaire pour le Burundi est l'un des moins financés au monde (25,9%).

La numéro deux d'OCHA, Ursula Mueller, a conclu samedi une mission de trois jours au Burundi, en appelant les bailleurs de fonds à ne pas perdre de vue les besoins humanitaires dans ce pays d'Afrique enclavé bordé par la République démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie. «Je demande un soutien accru des donateurs aux efforts humanitaires au Burundi pour répondre aux besoins humanitaires et permettre au pays de progresser sur la



voie du développement», a-t-elle déclaré lundi dans un communiqué.

Au terme de sa première visite au Burundi, Mme Mueller a réaffirmé le soutien continu d'OCHA au peuple burundais.

«Nous nous sommes engagés à travailler avec des

partenaires pour réduire les besoins humanitaires et ouvrir la voie à des initiatives de développement visant à renforcer la résilience des communautés», a souligné la Sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires.

Au cours de sa visite,

Mme Mueller a souligné l'engagement de la communauté humanitaire à continuer de travailler avec le gouvernement burundais «dans un esprit de confiance et de respect mutuels» afin de réduire les besoins humanitaires. Les responsables gouvernementaux burundais qu'a rencontrés la Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, ont exprimé leur volonté de continuer à travailler avec la communauté humanitaire pour répondre aux besoins des communautés touchées.

Mme Mueller a félicité Bujumbura pour son engagement à soutenir les personnes dans le besoin et a indiqué qu'elle préconiserait un financement humanitaire supplémentaire pour le Burundi.

## ERYTHRÉE-ETHIOPIE:

# L'Erythrée et l'Ethiopie vont rouvrir leur frontière terrestre

L'Ethiopie et l'Erythrée vont rouvrir mardi leur frontière terrestre dans le cadre de leur réconciliation en cours après deux décennies de situation de conflit, a annoncé un haut responsable érythréen.

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed et le président érythréen Issaias Afewerki devaient participer dans la journée à une cérémonie officielle marquant l'événement, a déclaré le ministre érythréen de l'Information Yemane Gebre Meskel sur Twitter.

Celle-ci doit se dérouler au poste frontière de Zalambessa, un des points de passage fermés en 1998 au moment où les deux pays avaient

rompu leurs relations diplomatiques en raison d'un conflit territorial.

Des images des médias officiels éthiopiens ont montré des soldats en poste au point de passage de Zalambessa en train d'enlever les sacs de sable tandis qu'un tapis rouge était déroulé et des drapeaux des deux pays hissés en prévision de la cérémonie.

Mardi, M. Abiy s'est rendu à Bure, une zone frontalière disputée, pour retrouver le président Issaias à l'occasion du Nouvel an éthiopien.

Le chef de cabinet de M. Abiy, Fitsum Arega, a expliqué que la visite était destinée à «célébrer le Nouvel an avec des membres des forces de défense éthiopiennes et érythréennes

à la suite de la normalisation complète des relations entre les deux pays».

Le conflit entre l'Ethiopie et son ancienne province a longtemps paralysé le développement et les échanges bilatéraux et miné la sécurité régionale. Mais une normalisation surprise a été lancée en juin par le dirigeant réformateur éthiopien arrivé au pouvoir en avril.

Elle s'est traduite notamment depuis par la réouverture des ambassades à Asmara et Addis Abeba et le rétablissement des liaisons aériennes, des relations commerciales et des lignes téléphoniques.

## SYRIE - IDLEB: Session extraordinaire du Conseil de Sécurité sur les résultats du Sommet de Téhéran

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient mardi une session extraordinaire dédiée aux résultats du Sommet tripartite tenu vendredi à Téhéran sur la situation dans la province syrienne d'Idleb, ont rapporté des médias, citant des sources diplomatiques.

La réunion se tiendra à 11h du matin (16h GMT mardi) selon les mêmes sources, pour discuter des résultats du sommet tripartite entre les présidents turc, Recep Tayyip Erdogan, russe, Vladimir Poutine, et iranien Hassan Rohani, sur la situation dans la province d'Idleb dans le nord-ouest de la Syrie, cette fois à la demande de la Russie.

Sous couvert d'anonymat, les sources ont confié selon l'agence de presse turc Anadolu, «qu'un haut responsable de l'ONU (non précisé) donnera une déclaration sur les développements de la situation à Idleb».

«Jusqu'à 19h10 GMT, aucune confirmation officielle de la Mission permanente des Etats-Unis auprès des Nations-Unies concernant la convocation de la réunion n'a été diffusée, bien que Washington assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois en cours», indique le correspondant de l'agence.

Lundi après-midi, Les Etats-Unis, ont confirmé la tenue de cette session qui sera publique.

En fin de semaine dernière, le



Conseil de sécurité avait multiplié les réunions sur Idleb, à l'initiative des Etats-Unis ou de l'Union européenne, mais sans avancée concrète pour freiner ou interrompre la perspective d'une vaste offensive militaire du gouvernement syrien pour reprendre le contrôle de la province. Vendredi, les participants au sommet tripartite de Téhéran avaient échoué à s'entendre sur une

solution pacifique commune pour la province d'Idleb.

Lors de sa rencontre avec ses homologues iraniens et turcs, le président russe Vladimir Poutine avait souligné que Damas avait «le droit» de reprendre le contrôle de la totalité du territoire syrien.

Il avait dans le même temps rejeté un cessez-le-feu pour la province réclamé par Ankara.

## PALESTINE: Quelque 484 Palestiniens dont 62 enfants arrêtés par l'occupation israélienne au mois d'août

Quelque 484 Palestiniens de différentes régions des territoires palestiniens occupés ont été arrêtés par les forces militaires de l'occupation israélienne durant le mois d'août écoulé, dont 62 enfants et 18 femmes, a rapporté mardi l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le Club des prisonniers palestiniens, l'institution de soutien aux prisonniers et des droits de l'Homme «Addameer» ainsi que la Commission des affaires des prisonniers ont indiqué, dans une fiche d'information commune, que 118 Palestiniens ont été arrêtés à Al-Qods occupée, 85 autres à Ramallah, 80 à Al-Khalil, 25 à Jénine, 40 à Beitelehem, 55 à Naplouse, 16 à Toulkaram, 19 à Qalqilya, 7 à Tubas, 6 à Salfit, 15 à Areha et 18 dans la bande de Ghaza.

Par conséquent, le nombre des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes a atteint 6000 dont 51 femmes y compris deux filles mineures et 300 enfants, au 31 août.

D'autre part, 100 ordres de détention administrative ont été publiés par les forces de l'occupation, dont 41 nouveaux, portant le nombre global de détenus administratifs à 430.

Durant la même période, les détenus administratifs palestiniens poursuivaient leur refus de cette politique de détention. Dix d'entre eux, avaient entamé une grève ouverte de la faim. Depuis le début de l'année en cours, l'occupation a arrêté 90 femmes et jeunes filles palestiniennes, alors que 156 autres ont été arrêtées en 2017, s'ajoutant à 164 femmes détenues l'année d'avant et 106 autres en 2015.

Le nombre a atteint les 10,000 femmes détenues depuis 1967. Elles subissent, selon les mêmes sources, «toutes formes de torture (physique, psychologique), et un interrogatoire de longues heures».

Les responsables, dénoncent d'autre part, l'imposition d'amendes exhaustives à l'encontre des prisonniers palestiniens.

## SYRIE: 21 membres des forces gouvernementales tués dans une embuscade de l'EI

Au moins 21 membres des forces gouvernementales syriennes et des milices alliées ont été tués dans une embuscade tendue par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le sud-est de la Syrie, a indiqué mardi une ONG.

L'embuscade a eu lieu lundi soir à Tloul al-Safa dans le désert de la province de Soueida, dernier réduit de l'EI dans cette région située à 100 km au sud-est de Damas, selon le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

En parallèle, huit terroristes de l'EI ont été tués durant les affrontements entre les deux camps ayant suivi l'embuscade, a rapporté l'OSDH.

L'agence officielle syrienne Sana a fait état mardi de «combats intenses contre les terroristes de Daech». Elle a indiqué que des frappes aériennes et des tirs d'artillerie «ciblés» avaient visé des positions de l'EI dans une zone «connue pour sa nature rocheuse» dans l'est du désert de Soueida.

Cette région est le théâtre de combats acharnés opposant les terroristes aux forces gouvernementales depuis le 25 juillet, date à laquelle l'EI avait mené une série d'attaques coordonnées contre la province de Soueida, contrôlée par le gouvernement syrien, faisant plus de 250 morts.

Le groupe terroriste a également pris en otage une trentaine de civils.

Parmi eux, figuraient plusieurs enfants âgés de sept à quinze ans, dans cette région où vit une importante minorité druze.

Deux otages sont morts jusque-là, dont un jeune homme de 19 ans exécuté par décapitation.

APS

## CPI - ETATS-UNIS: La CPI dit n'être pas «dissuadée» par les menaces de Washington

La Cour pénale internationale (CPI) a expliqué mardi ne pas être «dissuadée» par les déclarations de Washington qui a menacé de sanctions ses juges et procureurs s'ils engagent des poursuites judiciaires à l'encontre des Américains ou Israéliens pour les «crimes de guerres» et «crimes contre l'humanité» commis en Afghanistan et en Palestine.

«La CPI, en tant que Cour de justice, continuera à faire son travail sans être dissuadée, conformément aux principes et à l'idée générale

de la primauté du droit», a déclaré la Cour dans un communiqué.

Cette réaction intervient au lendemain d'une attaque sans précédent menée par les Etats-Unis contre la Cour basée à La Haye, chargée de juger notamment les crimes de guerre et contre l'humanité. S'exprimant devant la Federalist Society, une organisation conservatrice de Washington, le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton a accusé la juridiction internationale d'être «inefficace, irresponsable et carrément dangereuse». «Si la Cour s'en

prend à nous, à Israël ou à d'autres alliés des Américains, nous n'allons pas rester silencieux», a mis en garde le conseiller du président Donald Trump, annonçant une série de mesures de rétorsion possibles.

Il a également évoqué des risques de sanctions contre les avoirs de la CPI dans le système financier américain ou encore la possibilité d'interdire aux membres de la Cour l'entrée aux Etats-Unis.

En réponse, la CPI a rappelé être «une institution judiciaire indépendante et impartiale».

La Cour a aussi insisté

sur le fait qu'elle exerce sa compétence uniquement lorsque les Etats impliqués ne sont pas capables ou ne souhaitent pas mener une enquête par eux-mêmes.

La Cour pénale internationale est régie par le Statut de Rome, un traité entré en vigueur en 2002 et ratifié depuis par 123 pays.

Les relations entre Washington et la CPI ont toujours été tumultueuses.

Les Etats-Unis ont refusé d'y adhérer et ont tout fait pour éviter que des Américains puissent être visés par ses enquêtes.

## DROIT DE L'HOMME: Le Venezuela s'engage à «coopérer pleinement» avec l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Jorge Arreaza, a salué mardi l'arrivée l'ancienne présidente chilienne, Michelle Bachelet, à la tête du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme, assurant qu'elle pouvait compter sur «l'entière coopération» de son pays.

«Le Conseil des droits de l'Homme et la Haut-Commissaire peuvent compter sur l'entière coopération du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela et du président Nicolas Maduro», a déclaré Jorge Arreaza, devant les diplomates du Conseil.



Michelle Bachelet a pris ses fonctions le 1er septembre, nommée par le secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, pour succéder au Jordanien Ra'ad Al Hussein. Le Venezuela et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU ont eu jusqu'à présent des relations très tendues. En septembre 2017, M. Zeid avait demandé, sans jamais l'obtenir, une enquête internationale sur l'usage excessif de la force par les autorités au Venezuela, estimant qu'il pourrait s'agir de crimes contre l'humanité.

Son bureau a publié des rapports sur le Venezuela mais le Haut-Commissariat n'a jamais reçu le feu vert des autorités pour se rendre sur place.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI À PARTIR D'ADRAR :

# «Le centre de repos de Timimoun contribuera aux activités historiques de la guerre de Libération nationale»

Le nouveau centre de repos des Moudjahidine «devra contribuer aux activités historiques ayant trait à la glorieuse guerre de libération nationale», a estimé le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, en visite de travail lundi dans la wilaya déléguée de Timimoun (220 km nord d'Adrar).

«Cette structure de repos destinée aux Moudjahidine constitue un acquis pour le secteur et un soutien de plus pour les activités et manifestations historiques afférentes à la guerre de libération nationale, y compris l'enregistrement des témoignages vivants des Moudjahidine, l'organisation de conférences et séminaires sur les aspects liés au parcours militant durant cette période historique», a souligné M. Zitouni en marge de la mise en service du centre de repos dans le cadre de sa seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya.

Le ministre a indiqué que cette structure sociale, de dimension nationale, offrira toutes les conditions nécessaires à même de satisfaire les Moudjahidine issus de différentes régions du pays, d'autant

plus qu'elle est dotée de toutes les commodités et équipements de repos favorisant la détente dans cette région, dans le Sud du pays, à grande vocation touristique.

S'exprimant lors d'une conférence historique sous le thème «le rôle des établissements éducatifs en Algérie durant la guerre de libération nationale : Les zaouïas du Touat comme modèles», M. Zitouni a mis en exergue l'importante mission assumée par les zaouïas et les structures pédagogiques et religieuses durant la guerre de libération nationale qui ont, en dépit des intimidations et pressions exercées par le colonialisme français, préservé la religion islamique et les composantes de la nation.

Appelant les jeunes à être fiers des sacrifices des Chouhada et des Moud-

jahidine et d'être fidèles au message des Chouhada, le ministre a souligné, à l'occasion, l'engagement de son secteur à mettre en œuvre le programme et les orientations du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, portant éducation historique des jeunes générations, l'enseignement, la fidélité et la préservation du patrimoine historique et culturel en vue de protéger la mémoire nationale, la promotion des composantes de l'identité nationale et la revivification des hauts faits de la guerre de libération nationale. Tayeb Zitouni a présidé, lors de sa visite dans la wilaya d'Adrar, une cérémonie de signature des conventions de coopération avec l'université d'Adrar, les Directions de la jeunesse et des sports (DJS), du tourisme et l'artisanat et de la culture.



## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
O.P.G.I DE BOUMERDÈS  
BOULEVARD ADMINISTRATIF - BOUMERDÈS  
CARTE D'IMMATRICULATION FISCALE : 099916000817202  
TEL : (024) 79.58.58 / (024) 79.58.43



## Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions des articles 40, 65 et 82 du décret présidentiel N° 15247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Office de Promotion de Gestion Immobilière de Boumerdes adresse Boulevard Administratif wilaya

Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°15-24720/2018/DMO paru dans les quotidiens nationaux : DKNEWS et EL SAWT AL AKHAR portant sur la réalisation des travaux de **Reste à réaliser en TCE sans (VRD) du projet 112/166 logements publics locatifs à SIDI DAOUD** réparti en 07 lots, Wilaya de Boumerdes, qu'après évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

Attributaire Provisoire	LOT attribué	Note Obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction +-	Délai D'exécution	Critère de choix
BGTPHB/ZOUBIRI Slimane NIF 1742B0100743106	LOT B	78.00	26 301 554.59 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant
ETB TCE/REBIHAOUI Belkacem NIF 7966617320015426	LOT C	45.00	26 439 281.17 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant
ETB TCE/ CHOUADRA Nadir NIF 195719430036527	LOT O	84.00	28 155 302.66 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant
EGTPHETB TCE BEN CHAKER Lahcene NIF 001235072627550	LOT E	60.00	27 423 004.09 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant
ETB TCE TIRAKMAT Youcef NIF 162350900089191	LOT F	40.00	29 164 507.17 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant
ETB TCE BENI SAAD Samir NIF 197535050118140	LOT G	43.00	25 938 869.30 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant
ERBE DERICHE Mustapha NIF 164165200203109	LOT H	95.00	25 746 403.42 DA/TTC	06 Mois	Pré qualifié techniquement et classé moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Boumerdes dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les autres soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière seront invités à se rapprocher au service des marchés de l'OPGI de Boumerdes, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché.

## LE SG DU HCA, SI EL-HACHEMI ASSAD : «Six séances thématiques au menu du prochain colloque international sur Syphax»

Les travaux du colloque international sur Syphax, prévu du 22 au 24 septembre à Aïn Témouchent, s'articuleront autour de six séances thématiques animées par des chercheurs nationaux et étrangers, a annoncé lundi à Oran le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad.

Les travaux du colloque international sur Syphax, prévu du 22 au 24 septembre à Aïn Témouchent, s'articuleront autour de six séances thématiques animées par des chercheurs nationaux et étrangers, a annoncé lundi à Oran le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad.

Au total, 28 communications réparties à travers six grandes séances thématiques seront données lors de ce colloque intitulé «Le Royaume des Massaessyles : Syphax et la rencontre de Siga 206 av. J.C.», a précisé M. Assad à l'occasion d'une nouvelle édition du Forum du quotidien «El-Djournhouria». Ces séances, a-t-il expliqué, sont titrées «Introduction au royaume des Massaessyles», «La diplomatie et les alliances», «Autour de la conférence de Siga», «Sources matérielles et littéraires autour du royaume massaessyle», «Le patrimoine matériel et immatériel comme source de la connaissance de l'histoire», et «Approche archéologique».

Les 28 conférences programmées ont été sélectionnées par le comité scientifique de la rencontre parmi un total de 95 communications proposées, a fait savoir le SG du HCA.

M. Assad s'est également félicité de la prolongation de la durée du colloque d'une journée supplémentaire, donnant l'opportunité d'une plus large participation à la nouvelle génération de doctorants issus de différentes universités du pays. Ainsi, 16 exposés seront proposés par les jeunes universitaires sous forme de tables-rondes, a-t-il indiqué, tout en signalant la participation d'un représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le colloque sur Syphax mobilisera un panel d'historiens et d'archéologues nationaux et étrangers, à l'effet de confronter



leurs travaux autour d'une période phare du royaume des Massaessyles et mettre en lumière le rôle joué par Syphax lors de «La rencontre de Siga» en l'an 206 av. J.C. Ce vaste chantier scientifique vise également «la maîtrise de l'histoire culturelle, sociale et politique de la période Numide qui doit être considérée comme source d'inspiration et de fierté pour notre jeunesse», a souligné M. Assad.

Le SG du HCA a aussi annoncé qu'une grande exposition pédagogique sur les Numides et les Maures en Afrique centrale est mise à la disposition du grand public, et sillonnera durant le mois en cours des établissements scolaires et de formation professionnelle.

Les efforts de l'Etat pour la promotion de l'enseignement de tamazight ont été également mis en relief lors de cette nouvelle édition du Forum d'El-Djournhouria.

La rencontre s'est tenue en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi qui a remis, à cette occasion, un document officiel affectant un nouveau siège à l'association locale «Numidia» connue pour son investissement dans la valorisation de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel algérien.

Une jeune élève, lauréate locale de la première édition du concours «Aqlam Biladi» (Plumes de mon pays), initié par le ministère de l'Education nationale, a été récompensée à cette occasion. En outre, une minute de silence a été observée à la mémoire de Abdellah Hamane, moudjahid qualifié par M. Assad de «pilier de la littérature d'expression amazighe», décédé dimanche et inhumé lundi au cimetière d'Aïn El-Beida (Oran) en présence des autorités locales. Le SG du HCA a été également convié au lancement du premier cours de tamazight dans une école primaire d'Aïn El-Turck avant de procéder à la distribution, dans une école pour non-voyants de cette même commune, de la première édition d'un guide en braille tamazight.

Le secteur de la culture de la wilaya de Laghouat sera conforté par la réception d'un théâtre régional de 800 places, actuellement en cours d'équipement pour un coût de 200 millions dinars.

## LAGHOUAT : 140 millions DA pour la restauration de la salle de cinéma «Sidi Okba» d'Aflou

Un montant de l'ordre de 140 millions dinars a été alloué pour les travaux de restauration de la salle de cinéma «Sidi Okba» de la ville d'Aflou (110 km au nord de Laghouat), dans l'objectif de donner un nouveau souffle pour les activités culturelles dans cette ville antique, a-t-on appris auprès des services de la direction de la culture.

Une grande partie des travaux retenus pour cette opération ont été achevés, dont notamment la modernisation de la salle de projection et son équipement, dont sa livraison est prévue au cours des semaines prochaines, selon la même source.

Les appels d'offres portant acquisition d'équipements, ainsi que d'autres destinés pour la salle de projection, sont en cours de préparation, a-t-on signalé. Parmi les objectifs assignés de l'opération de restauration de cette structure, la promotion de l'action culturelle et l'encouragement des associations et troupes actives dans le domaine, a-t-on précisé. Le wali de Laghouat Ahmed Meguellati a, lors d'une récente visite d'inspection des travaux de réhabilitation de la salle de cinéma d'Aflou, insisté sur l'impératif de respecter les délais de livraison ainsi que la qualité des équipements.

Le secteur de la culture de la wilaya de Laghouat sera conforté par la réception d'un théâtre régional de 800 places, actuellement en cours d'équipement pour un coût de 200 millions dinars.

## ORAN : L'artiste peintre Chérif Belzina expose ses dernières œuvres

L'artiste peintre Chérif Belzina expose, depuis samedi, ses dernières œuvres au niveau de l'espace de l'Agence communale des manifestations culturelles et artistiques de la ville d'Oran.

L'événement, organisé sous le thème «empreinte authentique» et devant se poursuivre jusqu'au 25 du mois en cours, permet au visiteur de découvrir 38 nouvelles œuvres mettant en exergue le patrimoine arabo-berbère, à travers des thématiques les plus diverses puisées de l'environnement de l'artiste et de sa société.

L'artiste Belzina a souligné qu'il reflète, à travers ses toiles, le patrimoine arabo-berbère en utilisant les symboles et les signes distinctifs de ce même patrimoine.

Né à Oran en 1963, le peintre Chérif Belzina est un autodidacte qui a entamé son parcours artistique dans les années 80 en spécialisant dans la miniature, un art qui exige doigté et finesse dans le geste, avant de se lancer dans les années 90 dans l'art plastique moderne. Il a pris part à plusieurs expositions individuelles et collectives à travers le pays ainsi qu'en France ces dernières années, rappelle-t-on.

## CINÉMA

### Le film «Les bienheureux» de Sofia Djama distribué en Tunisie

Le long métrage de fiction «Les bienheureux» de la réalisatrice algérienne Sofia Djama sera distribué dans les salles tunisiennes à partir du 19 septembre, a-t-on appris lundi auprès de l'équipe du film.

Le distributeur tunisien «Hakka Distribution» qui a acquis les droits de distribution pour la Tunisie prévoit une sortie en salle à partir du 19 septembre dans plusieurs villes tunisiennes, indique l'équipe du film.

Sorti en 2017, «Les bienheureux», premier long métrage de Sofia Djama, ouvre des débats ancrés à la fois dans la société algérienne et dans l'universalité, comme la jeunesse, les relations humaines, la perception de l'autre, la spiritualité, la vie de couple, ou encore les désillusions. En août dernier «Les bienheureux» avait reçu le prix de la meilleure interprétation féminine attribué à l'actrice Lyna Khoudri au Festival international du film «East and West Classic-Avant Garde» qui s'était tenu dans la ville russe de Orenbourg.

Cette jeune actrice qui a brillé pour la première fois sur grand écran sous la direction de Sofia Djama avait également reçu, en 2017, une des plus importantes distinctions internationales, le Lion d'Or de «la meilleure actrice» au 74e Festival international du film de Venise (Italie).

Avant sa distribution dans les salles françaises, «Les bienheureux» avait participé à des festivals comme le Festival du film franco-arabe de Noisy-Le-Sec, festival britannique «Mawaqif» ou encore le Festival international du film de Dubaï où il avait reçu le Prix de la meilleure mise en scène.

## L'Unesco lance un appel à la communauté internationale pour la reconstruction de Mossoul

L'Unesco a donné le coup d'envoi lundi à Paris à son initiative «Faire revivre l'esprit de Mossoul», pour participer à la reconstruction de la deuxième ville d'Irak dévastée par les terroristes, dans ses aspects culturels, éducatifs, patrimoniaux. Co-organisée avec les autorités irakiennes au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, la conférence vise à «fédérer les acteurs de la communauté internationale» et obtenir d'eux des engagements financiers pour l'im-

mense tâche de reconstruction de cette ville d'Irak, emblématique d'une civilisation plus que millénaire, multiculturelle et multiconfessionnelle. Mossoul est une «ville exemplaire en terme de diversité de patrimoine et de culture, qui a été systématiquement détruite» par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El) (qui s'était emparé d'un tiers du pays à partir de 2014), a souligné la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay.

## CINÉMA

### Le film d'horreur «La Nonne» en tête du box-office nord-américain

Le film d'horreur «La Nonne» a pris la tête du box-office nord-américain pour le premier week-end de sa sortie, selon les chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés dimanche.

Le film, dernier en date de l'univers des «Conjuring», raconte l'histoire d'un prêtre, d'une novice et d'un villageois enquêtant

sur un démon dans un couvent roumain en 1952. Le long métrage de Warner Bros avec Taissa Farmiga, Demien Bichir et Jonas Bloquet a récolté 53,5 millions de dollars.

En deuxième position, se trouve le toujours scintillant «Crazy Rich Asians», adapté du livre éponyme de Kevin Kwan traduit en français sous le titre «Singapour mil-

lionnaire», avec 13,6 millions (136 millions en tout). Troisième du podium, «Peppermint» dépeint une femme (Jennifer Garner) dont le mari et la fille sont assassinés et qui prend les armes contre les gangs ainsi que les policiers et juges corrompus. Il remporte 13,2 millions de dollars pour son premier week-end. Quatrième, «En eaux troubles»,

avec Jason Statham, histoire de la découverte d'un requin préhistorique de 23 mètres de longueur, s'accroche et empoche 6 millions de dollars (131,5 en cinq semaines). Cinquième, «Searching - Portée disparue», un thriller sur un père de famille à la recherche de sa fille, engrange 4,5 millions (14,3 en trois semaines).





## NOUVEAU STADE D'ORAN : La réalisation de la pelouse naturelle prendra entre 4 et 8 mois

Les travaux inhérents à la réalisation de la pelouse en gazon naturel du nouveau stade d'Oran de 40.000 places débuteront en octobre prochain et doivent durer entre 4 et 8 mois, a-t-on appris lundi de la direction locale des équipements publics.

L'opération devra ainsi repousser à avril prochain la réception de cette importante infrastructure footballistique, réalisée dans le cadre des préparatifs de la ville pour l'organisation des jeux méditerranéens en 2021, a indiqué le directeur de ce département, Mustapha Banouh.

Le choix de l'entreprise chargée de la création de la pelouse devrait se faire avant la fin de ce mois de septembre, et ce, sur proposition de la société chinoise réalisatrice du stade et du complexe olympique et en coordination avec le ministère de la jeunesse et des sports et la fédération algérienne de football, a-t-on encore indiqué.

La même source a estimé que les travaux du stade olympique ont avancé à hauteur de 85%, annonçant pour les jours à venir l'entame de la clôture de cette enceinte dont l'opération de la pose des sièges au niveau de toutes les tribunes a été achevée depuis plusieurs mois, en attendant aussi le début de la phase des essais des différents équipements techniques et logistiques



de cette infrastructure.

Lors d'une visite technique du ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, sur les lieux samedi passé, il a déclaré avoir apprécié la «bonne cadence» des travaux qui ont permis à ce site de mieux avancer par rapport aux deux autres grands stades en cours de réalisations à Baraki (Alger) et Tizi Ouzou, insistant sur la nécessité de délivrer les trois infrastructures dans les délais fixés.

Le projet du complexe sportif, implanté dans la

localité de Belgaid à l'Est d'Oran, a accusé un retard de plus de cinq ans.

Inscrit en décembre 2006, l'entreprise chinoise «Metallurgical China Construction» (MCC) avait promis de livrer le stade en fin 2012, un délai repoussé à fin 2017, puis à mars 2018, avant qu'il ne soit de nouveau ajourné vers la fin de l'année.

La totalité du complexe devrait être réceptionnée en fin d'année 2019, selon la DLEP. Le stade sera également dédié à l'athlétisme avec sa piste olym-

pique et un parking de 1.500 places. Le complexe comptera aussi quatre terrains de réplique, dont deux en gazon naturel, une salle omnisports d'une capacité de 5.000 places, deux bassins olympiques couverts et un centre de formation pédagogique d'une capacité de 150 places.

Le village méditerranéen, lui, aura une capacité d'accueil de près 5.000 lits. Il sera livré en tout début de l'année 2020, selon les prévisions de cette direction.

## HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS U21 (4E JOURNÉE) : L'Algérie s'incline face au Nigeria (25-22)

La sélection algérienne de handball des U21 a compromis ses chances de participation au prochain Mondial de la catégorie, prévu en 2019 en Espagne, après sa défaite (25-22) contre le Nigeria, en match disputé lundi après-midi à Marrakech, pour le compte de la 4e journée du Championnat d'Afrique des nations des moins de 21 ans, qui se déroule du 7 au 14 septembre courant au Maroc.

En effet, seuls les quatre premiers de ce Championnat d'Afrique seront qualifiés pour le Mondial. Or, la sélection algérienne compte déjà deux défaites et un nul, contre une seule victoire. Un parcours en dessous de la moyenne, qui est loin de lui assurer un billet pour l'Espagne.

La sélection algérienne avait abordé ce tournoi par une défaite contre la Tunisie (25-46), avant de remporter une victoire (20-18) contre l'Angola, et se contenter d'un nul (22-22) contre le Maroc.

Les Verts, dirigés par l'entraîneur Djallal-Eddine Harous peuvent nourrir bien des regrets d'avoir concédé cette défaite compromettante contre le Nigeria, car ils avaient réussi un bon match dans l'ensemble, et la victoire semblait largement à leur portée. Le score était d'ailleurs en leur faveur à la mi-temps (14-12) et ce n'est qu'en toute fin de match qu'ils ont cédé.

Ce Championnat d'Afrique des nations se déroule sous forme d'un mini-championnat, en présence de 7 équipes, qui initialement devaient être huit. Mais la Zambie s'est finalement désistée au dernier moment. Cette nation devait figurer dans la poule B, aux côtés de l'Egypte, du Maroc et de la Guinée, au moment où l'autre groupe se compose de la Tunisie, de l'Algérie, de l'Angola et du Nigeria.

## TOURNOI INTERNATIONAL DE BERLIN Le champion d'Afrique Hocine Daikhi, absent pour des «motifs administratifs»

Le Champion d'Afrique de Karaté-do (FAK), Hocine Daikhi ne participera pas au tournoi international de Berlin en Allemagne (11-18 septembre pour des motifs administratifs (absence de visa) a appris l'APS mardi, auprès du directeur technique national, Youssef Hasnaoui.

«Nous regrettons l'absence du Champion d'Afrique Hocine Daikhi (+84 kg) au tournoi de Berlin qui lui aurait permis de récolter des points en prévision d'une qualification aux Jeux Olympiques 2020 au Japon, en dépit de ses multiples appels au Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS), et au Comité Olympique et Sportif algérien (COA) pour l'aider à obtenir un visa d'entrée en Allemagne» a indiqué à l'APS M. Hasnaoui. «Le karatéka Daikhi, était en mesure d'effectuer le voyage à Berlin par ses propres moyens, seulement il avait besoin d'un visa. Le champion méditerranéen de l'édition 2018 à Tarragone, doit également participer dans un autre tournoi international au Chili, en quête de points pour les JO-2020» a-t-il poursuivi.

Le DTN de l'instance fédérale a souligné que «pas un seul athlète algérien ne sera présent à Berlin, au moment où l'Egypte sera présente avec 11 athlètes» regrettant au passage l'absence de l'Algérie aux précédents tournois internationaux, ce qui influera d'une manière négative sur le niveau technique des karatékas.

Le président de la FAK, Slimane Mesdoui avait formulé la semaine dernière le vœu que le MJS et le COA prennent matériellement en charge, les éléments de la sélection nationale de Karaté-do (seniors) appelés à prendre part aux prochaines échéances internationales de haut niveau dont le Mondial de la discipline prévu en Novembre prochain en Espagne.

Selon le même responsable «les représentants du Karaté algérien sont fin prêts à honorer les couleurs nationales lors des prochains rendez-vous internationaux, pour peu qu'ils puissent prendre part aux tournois mondiaux au nombre de (11) et aussi aux championnats du monde, afin de pouvoir récolter des points et améliorer le «Rankings» de l'Algérie en prévision des JO-2020 à Tokyo.

APS

BATNA :

## Inauguration d'un stade omnisports au quartier Tamchit

Les infrastructures sportives de la wilaya de Batna ont été renforcées par un stade omnisports, implanté au quartier Tamchit, au chef lieu de wilaya, disposant d'un terrain de football doté de pelouse synthétique, d'une piste d'athlétisme de 400 mètres (8 couloirs), réalisé conformément aux normes internationales. Cette infrastructure sportive est destinée à abriter les compétitions officielles notamment celles de football, selon les explications qui ont été présentées di-

manche au chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda. Ce nouveau stade dispose de tribunes d'une capacité de 200 places avec la perspective d'augmenter le nombre de place jusqu'à 500 sièges, a-t-on souligné. Ce stade est le neuvième du genre au chef lieu de wilaya et le 40ème dans la capitale des Aurès a indiqué à l'APS, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Smail Boukherida qui a précisé que la wilaya de Batna compte actuellement en plus de ces structures,

plus de 100 stades de proximité, alors que 20 autres sont en cours de construction et seront réceptionnés «d'ici à la fin de l'année en cours». L'opération est inscrite dans le cadre de la stratégie portant réalisation des stades et des terrains de jeux dans diverses communes de la wilaya, a précisé de son côté le chef de l'exécutif local, faisant savoir que plus de 100 projets d'aires de jeux et stades ont été affectés au bénéfice de cette wilaya dont certains ont été lancés en travaux.

## CHAMPIONNAT ARABE DE CYCLISME (6E JOURNÉE): 6 médailles dont deux en or pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de cyclisme a récolté six médailles dont deux en or lundi lors de la sixième journée de la 18e édition du championnat arabe des nations de cyclisme, qui se déroule à Mostaganem.

Les cyclistes algériens ont remporté deux médailles en or par équipes de la course générale des catégories cadets et filles disputés, sur un circuit fermé de 60 km entre Ain Nouissy, Fornaka et Stidia à l'ouest de Mostaganem.

La cycliste algérienne Racha Belkacem Ouinane

a remporté la médaille d'argent de la course individuelle catégorie filles derrière l'Égyptienne Ib-tissam Zaïd avec un chrono de 2 mn 17 s et devant son compatriote Yasmine Meddah qui a obtenu la médaille de bronze.

Le cycliste algérien Abderrazek Ammari a obtenu aussi la médaille d'argent de l'épreuve individuelle chez les cadets en réalisant un temps ex equo avec le cycliste jordanien Aouis Nidhal Sadek qui a remporté la mé-

daille d'or et devant le cycliste algérien Zaki Boudar qui a eu la médaille de bronze. A l'issue de la sixième journée, l'Algérie s'est emparée de la première place au classement général avec 20 médailles (6 en or, 9 argent et 5 bronze) devant l'Égypte (8 or, 1 argent et 1 bronze) et la Jordanie (1 or, 1 argent et 1 bronze). Le programme de ce championnat prévoit mardi, dernier jour de la compétition, une dernière course en catégorie seniors individuel et par équipes sur

une distance de 170 km entre Mostaganem et Stidia puis l'entrée en circuit fermé entre Stidia, Ain Nouissy et Fornaka et retour à Mostaganem.

Le classement des médailles à l'issue de la 6e journée s'établit comme suit:

- 1) Algérie (6 or 9 argent et 5 bronze)
- 2) Égypte (6 or 1 argent et 1 bronze)
- 3) Jordanie (1 or, 1 argent 1 bronze)
- 4) Irak (1 argent 1 bronze).

## FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE) : L'ES Sétif prend provisoirement les commandes

L'Entente de Sétif a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football en battant le CR Belouizdad (3-2) dans un match complètement fou, disputé dimanche soir au stade du 8-Mai 1945, pour le compte de la 5e journée, marquée également par la première victoire du MC Oran, ayant difficilement disposé de l'AS Aïn M'Lila (3-1).

L'Aigle noir sétifien a commencé par être mené au score (1-2), avant de renverser le Chabab à l'ultime seconde du temps réglementaire (3-2) et s'emparer ainsi provisoirement de la première place au classement général, avec dix points, en attendant le déroulement des autres rencontres.

C'est l'ancien Belouizdadi Ali Lakroum qui avait ouvert le score pour l'ESS, en transformant un penalty à la 10e minute, mais un doublé de Bourenane (28' et 43') a permis aux Rouge et Blanc de rejoindre les vestiaires en meneurs.

Cependant, l'Entente n'avait encore dit son dernier mot et elle a poussé en deuxième mi-temps, jusqu'à égaliser par Bouguelmouna, ayant transformé un penalty (84'), avant de revenir à la charge à l'ultime seconde du temps réglementaire pour offrir une victoire inespérée à son équipe.

Un exploit qui contraste avec le désarroi du Chabab,

qui a démarré la saison avec une défalcation de trois points pour son forfait lors de la première journée et qui espérait donc repartir avec au moins un nul de Sétif. De son côté, le MC Oran a attendu cette 5e journée et le départ officiel de son désormais ex-entraîneur, le Marocain Badou Zaki, pour remporter sa première victoire de la saison.

C'était contre l'AS Aïn M'Lila, sur le score de trois buts à un, œuvre de Hammar (23'), Sebbah (43') et Chibane (89'), alors que Si-Ammar avait sauvé l'honneur pour les Rouge et Noir (85'). Un précieux succès, qui propulse les gars d'El-Hamri di-



rectement à la 10e place, avec 5 unités, soit à égalité de points avec le MC Alger, qui cependant compte un match en moins.

Pour sa part, l'ancien leader de la Ligue 1 Mobilis, l'AS Aïn M'Lila recule à la 3e place, qu'il partage avec le MO Béjaïa, le CS Constantine et le NA Hussein Dey, avec huit points chacun. Le CSC,

champion d'Algérie en titre, a accédé à ce classement en battant l'USM Bel-Abbès (3-0), grâce à Abid (58'), et un doublé de Lamri (45' et 68'), alors qu'un peu plus tôt dans l'après-midi, le NA Hussein Dey avait petitement disposé de la JS Saoura (1-0), grâce à une belle tête croisée de son capitaine, Ahmed Gasmi (13').

### LIGUE 1 MOBILIS /USM BEL-ABBÈS :

## La défense prend l'eau, le coach Bouakkaz déjà sous pression

L'USM Bel Abbès, détentrice de la Coupe d'Algérie, est plongée d'emblée dans une crise de résultats qui met déjà son nouvel entraîneur, Moez Bouakkaz, sous pression après sa quatrième défaite en cinq matchs en Ligue 1 de football, cette fois-ci sur le terrain du champion en titre le CS Constantine (3-0) lundi soir. C'est aussi la troisième fois que l'équipe perd par trois buts, illustrant ses grands problèmes défensifs, qui risquent de lui jouer un mauvais tour cette saison si cette arrière-garde ne se ressaisit pas rapidement.

D'ailleurs, la défense de la formation de la Mekerra, qui a connu cet été le départ de son arrière central et capitaine d'équipe, Fares Benabderrah-

mane, a encaissé jusqu'à 12 buts en cinq matchs, soit une moyenne d'un peu plus de deux buts par rencontre, ce qui est énorme pour une formation qui se prépare à disputer la coupe de la Confédération africaine. Avec ce bilan, l'USMBA est aussi la plus mauvaise défense du championnat en ce début de compétition. Dans la foulée, les doigts accusateurs sont pointés vers l'entraîneur suisse-tunisien, Bouakkaz, qui ne réalise ainsi pas, et pour le moment, un retour gagnant à la barre technique des Vert et Rouge qu'il avait entraînés il y a trois années. Dans l'entourage du club, l'on réclame déjà son départ, estimant que la situation actuelle que traversent les coéquipiers de Mohamed Seguer exige un chan-

gement rapide au niveau de la barre technique pour provoquer éventuellement le déclin. Pourtant, après la victoire bien méritée de l'USMBA lors de la précédente journée dans le derby de l'Ouest face au MC Oran (3-1) intervenue après trois défaites de rang, tout le monde pensait que l'équipe a enfin sonné son réveil, avant que ce cuisant échec à Constantine ne lui fasse revenir à la case départ. Cela se passe au moment où la confusion totale continue de régner au niveau administratif après la démission du président du Conseil d'administration de la société sportive du club, Okacha Hasnaoui, et l'échec des membres du Conseil à élire son remplaçant après le report de leur réunion prévue en fin de semaine passée.

### LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE ALLER) :

#### ES SÉTIF- WA CASABLANCA:

## Le Gabonais Otego Castane au sifflet

L'arbitre international gabonais Eric Arnaud Otego Castane dirigera le quart de finale aller de la Ligue des champions entre l'ES Sétif et la formation marocaine

du WA Casablanca prévu le 14 septembre à 20h00 au stade 8 mai 45 à Sétif, a indiqué la Confédération africaine de football lundi. Le directeur de jeu gabonais

sera assisté de Tchadien Issa Yaya et le Gabonais Mousounda Montel.

La manche retour aura lieu le 21 septembre à 20h00 (locale) au Complexe Moha-

med V de Casablanca (21h00 heure algérienne). L'instance africaine n'a pas communiqué les nom des arbitres de ce match.

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE ALLER) :

## L'Algérien Ghorbal arbitrera Rayon Sports (RWA)- Enyimba FC (NGR)

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal dirigera le match entre la formation rwandaise de Rayon Sports et le club nigérian d'Enyimba FC comptant pour les quarts de finale aller de la Coupe de la Confédération prévu le 16 septembre à 15h00 au stade régional

de Nyamirambo à Kigali, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) lundi. Le directeur de jeu algérien sera assisté de ses deux compatriotes, Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari. Le match retour se déroulera le 23 septembre à 14h00 à Aba (Nigeria). Pour

le quart de finale entre Al Masry Club et l'USM Alger a été confié à un trio sénégalais sous la conduite de Maguette Ndiaye, assisté de Djibril Camara et El Hadji Malick Samba. La manche retour aura lieu le 23 septembre prochain à 20h00.

### LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE): Paradou AC- MC Oran décalé au samedi 15 septembre (LFP)

Le match Paradou AC à MC Oran, comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1, programmé initialement le vendredi 14 septembre, a été retardé à samedi 15 septembre au stade Omar Hamadi de Bologhine à 19h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le reste des rencontres de cette 6e journée est sans changement, précise la même source. En Ligue 2 Mobilis, le match entre l'USM Annaba et la JSM Skikda a subi une modification dans l'horaire. Il débutera à 17h00 au lieu de 19h00.(APS)

### LIGUE 1 MOBILIS :

## Le MC Oran sonne le réveil, le président indécis sur le successeur de Badou Zaki

Le MC Oran a sonné le réveil en signant sa première victoire de la saison face à l'AS Aïn M'Lila (3-1) lundi soir au stade Ahmed Zabana d'Oran dans le cadre de la 5e journée de la Ligue 1 Mobilis, au moment où son président prolonge le suspense au sujet du futur entraîneur de l'équipe après le départ de Badou Zaki.

Interrogé à l'issue du match concernant justement cette vacance de la barre technique de son équipe première de football, le président du MCO, Ahmed Belhadj dit «baba», s'est contenté de démentir toutes les informations rapportées à propos des noms de techniciens annoncés avoir été contactés pour succéder au coach marocain. «J'ai du respect pour tous les entraîneurs cités mais je peux affirmer que pour le moment je n'ai contacté aucun autre entraîneur, car avant de le faire, il faudra d'abord résilier le contrat qui nous lie avec Badou Zaki, or jusque-là, il n'a pas donné signe de vie.

On doit le rencontrer, ou son représentant, pour justement tout tirer au clair», a déclaré le boss oranais à la presse.

Dans le même temps, le préparateur physique de l'équipe, Djamel Bekadja, s'est illustré, lors de la conférence de presse d'usage d'après match, par des propos qui n'ont guère ménagé l'ancien sélectionneur des «Lions de l'Atlas».

«Après le départ de Badou Zaki, les joueurs se sont complètement libérés. Il avait imposé un régime de fer, qui a eu son effet négatif sur eux d'où les mauvais résultats enregistrés en début de saison», a-t-il asséné. Bekadja, qui a dirigé les «Hamraoua» en compagnie de l'entraîneur de l'équipe de la réserve, Aïssa Kinane, lors du match face à l'ASAM, en a également profité pour remettre en cause le travail réalisé durant l'intersaison, plus particulièrement au cours du stage effectué en Turquie et qui a duré trois semaines.

«Si l'ex-préparateur physique était parti, c'est à cause de Badou Zaki. A l'arrivée, l'équipe a effectué une mauvaise préparation, et cela s'est vérifié encore une fois lors de ce match contre l'ASAM que nous avons terminé très difficilement puisque les joueurs n'ont pas pu tenir le coup lors du dernier quart d'heure», a-t-il encore dit, lui, qui avait rejoint le staff technique des Oranais après le retour de l'équipe de la Turquie. Grâce à sa victoire, le MCO s'est hissé provisoirement à la 1e place au classement avec 5 points, en attendant la suite de cette 5e journée qui se poursuivra ce mardi.

CAN2019  
(QUALIFICATION/3E  
JOURNÉE /GR:D):

## Algérie- Benin le 12 octobre à Blida (FAF)

Le match Algérie- Bénin comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, aura lieu le vendredi 12 octobre à 20h30 au stade Mustapha Tchaker (Blida), a indiqué la Fédération algérienne de football sur son compte twitter.

L'Algérie et le Benin partagent la tête du groupe D avec 4 points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-2019 disputée samedi et dimanche dernier. L'Algérie a décroché le point du match nul lors de son déplacement à Banjul face à la Gambie (1-1). De son côté, le Benin a obtenu un nul à Lomé contre le Togo (0-0). Les deux premiers à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 prévue au Cameroun.

## LIGUE 1 MOBILIS / CS CONSTANTINE : "le club a retrouvé son capital confiance" (manager général)

Le manager général du club de football du CS Constantine (Ligue 1 Mobilis), détenteur du titre de la saison précédente, Tarek Arama a estimé hier que "le club a retrouvé son capital confiance après une entame de saison difficile" au lendemain du large succès contre l'USM Bel Abbès (3-0) comptant pour la cinquième journée.

Dans une déclaration à l'APS, le manager général a affirmé que "le CSC est sorti du passage à vide et l'harmonie règne entre les joueurs". Et d'ajouter : "La victoire remportée sur le score de 3 à 0 contre LEUSM Bel Abbès lundi au stade chahid Hamlaoui après quatre journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, a redonné confiance aux joueurs".

Pour Arama, cette victoire contre le détenteur de la Coupe d'Algérie était "très importante" et le rendement des joueurs, plutôt "rassurant" soulignant "la confiance totale placée en l'entraîneur Amrani Abdelkader" qui a, a-t-il appuyé "focaliser son travail ces derniers jours sur l'aspect tactique pour créer le déclic libérateur et rétablir l'harmonie dans le jeu entre les anciens et les nouveaux joueurs".

"Notre effectif est plus fort que l'année précédente, vu la qualité des nouveaux joueurs que nous avons recruté en coordination avec le coach Amrani, mais le fait d'être le champion en titre avec au programme des compétitions continentales implique beaucoup de responsabilité et de pression à gérer", a encore expliqué Tarek Arama.

Il a ajouté qu'actuellement les staffs administratif et technique travaillent "d'arrache-pied" pour confirmer la relance et assurer une place au podium parmi les grands clubs du championnat, soulignant que les joueurs sont "très concentrés" sur match derby qui opposera le CS Constantine à l'AS Ain M'lila, vendredi prochain au stade du 1er novembre 1954 de Batna.

De son côté, l'attaquant du CSC, Mohamed Lamine Abid, qui a décroché la deuxième place au classement des meilleurs buteurs de la saison précédente, a indiqué que "ses coéquipiers sont déterminés à renouer avec la série des victoires" estimant que "le soutien du public a contribué grandement au succès de l'équipe". Le CS Constantine occupe actuellement la troisième place du classement du championnat avec huit (8) points après deux nuls, une défaite et deux victoires.

APS

LIGUE 1 MOBILIS /MC ORAN :

## Le départ de l'entraîneur Badou Zaki confirmé

La direction du MC Oran s'apprête à résilier le contrat de l'entraîneur de son équipe de football, Badou Zaki, qui n'a plus donné signe de vie depuis près d'une semaine, a appris l'APS lundi de ce club de Ligue 1 Mobilis.

Le coach, engagé cet été pour un contrat d'une année, est rentré, mardi passé chez lui au Maroc, pour des «raisons personnelles», mais il n'est pas retourné à Oran comme convenu avec le président Ahmed Belhadj avant son départ, a-t-on précisé.

Face à cette situation, intervenue après une zone de turbulences traversée par l'équipe suite à son début raté en championnat, le premier responsable des "Hamraoua" a décidé de se séparer de l'ancien sélectionneur du Maroc, indique-t-on encore.

Le boss oranais va pro-

céder, dans les prochains jours, à une résiliation à l'amiable du contrat liant les deux parties, a souligné la même source, poursuivant que pour l'heure l'identité du remplaçant de Zaki n'est pas encore connue.

Le MCO, qui totalise deux points seulement en quatre matchs depuis le début de cet exercice, accueille lundi (19h00) au stade Ahmed-Zabana, l'AS Ain M'lila (2e au classement), en match comptant pour la cinquième journée du championnat, avec l'ambition de signer sa première victoire de la saison.



## LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE/MATCH AVANCÉ) : Le NA Hussein Dey bat la JS Saoura (1-0)

Le NA Hussein Dey a battu la JS Saoura (1-0, mi-temps 1-0) en match disputé lundi après-midi au stade du 20-Août 1955 d'Alger, pour le compte de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre mardi et s'achever le 7 octobre prochain. L'unique but de la rencontre a été inscrit par le capitaine Ahmed Gasmi, qui avait placé une belle tête croisée au point de penalty, après un centre tendu de l'aile droite (13).

Les deux équipes ont pratiqué un jeu ouvert et se sont procurées un grand nombre d'occasions, mais sans parvenir à les concrétiser, faisant que le score soit resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à cette victoire, le Nasria rejoint provisoirement l'AS Ain M'lila et le MO Béjaïa à la deuxième place du classement général, avec huit points pour chaque club. Les Coquelicots et les Crabes comptent un match en moins. Pour sa part, la JS Saoura recule de la 4e à la 5e place, avec 7 unités.

Les trois autres matchs avancés de cette 5e journée se déroulent actuellement en cours. Il s'agit de CS Constantine - USM Bel-Abbès, MC Oran - AS Ain M'lila et ES Sétif - CR Belouizdad. La journée se poursuivra mardi, avec le déroulement des matchs Olympique Médéa - MC Alger, DRB Tadjenant - CABB Arreridj et JS Kabylie - Paradou AC, alors que l'USM Alger a vu son match contre le MO Béjaïa reporté au 7 octobre prochain.

Classement	Pts	J
1). USM Alger	9	4
2). AS Ain-M'lila	8	4
--). MO Béjaïa	8	4
--). NA Hussein Dey	8	5
5). JS Saoura	7	5
--). ES Sétif	7	4
7). JS Kabylie	6	4
--). Paradou AC	6	4
9). CS Constantine	5	4
--). MC Alger	5	4
11). O. Médéa	4	4
12). USM Bel-Abbès	3	4
--). CABB Arreridj	3	4
14). MC Oran	2	4
--). CR Belouizdad	2	4
16). DRB Tadjenant	0	4

NDLR : Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila devant le CRB sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points

## Les 55 joueurs retenus pour le onze FIFA de l'année 2018 connus

La FIFA et la FIFPRO ont dévoilé ce lundi les noms des 55 joueurs retenus pour composer le onze FIFA FIFPRO de l'année 2018. Une liste issue de votes de 25 000 footballeurs professionnels provenant de 65 pays à travers le monde qui a fière allure même si la présence ou l'absence de certains joueurs ne manquera pas de faire parler. Les deux attaquants de Liverpool, le Sénégalais Sadio Mane et l'Egyptien Mohammed Salah sont les seuls joueurs africains figurant dans cette liste. Le onze final sera présenté lors de la cérémonie Best



FIFA Football Awards organisée, le lundi 24 septembre à Londres, au cours duquel le titre de joueur FIFA de l'année et bien d'autres trophées seront également décernés.

### La liste des 55 joueurs nominés :

5 Gardiens : Gianluigi Buffon (Italie) - Juventus/PSG, Thibaut Courtois (Belgique) - Chelsea/Real Madrid, David de Gea (Espagne) - Manchester United, Keylor Navas (Costa Rica) - Real Madrid, Marc-Andre ter Stegen (Allemagne) - FC Barcelone

20 Défenseurs : Jordi Alba (Espagne) - FC Barcelone, Dani Alves (Brésil) - PSG, Daniel Carvajal (Espagne) - Real Madrid, Giorgio Chiellini (Italie) - Juventus, Virgil van Dijk (Pays Bas) - Southampton/Liverpool, Diego Godin (Uruguay) - Atletico Madrid, Mats Hummels (Allemagne) - Bayern Munich, Joshua Kimmich (Allemagne) - Bayern Munich, Dejan Lovren (Croatie) - Liverpool FC, Marcelo (Brésil) - Real Madrid, Yerry Mina (Colombie), FC Barcelone/Everton FC Benjamin Pavard (France) - VfB Stuttgart, Gerard Pique (Espagne) - FC Barcelone, Sergio Ramos (Espagne) - Real Madrid, Thiago Silva (Brésil) - PSG Kieran Trippier (Angleterre) - Tottenham Hotspur, Samuel Umtiti (France) - FC Barcelone, Raphaël Varane (France) - Real Madrid, Sime Vrsaljko (Croatie) - Atletico Madrid/Inter, Kyle Walker (Angleterre) - Manchester City

15 milieux de terrain : Casemiro (Brésil) - Real Madrid, Philippe Coutinho (Brésil) - Liverpool/FC Barcelone, Kevin De Bruyne (Belgique) - Manchester City Eden Hazard (Belgique) - Chelsea FC, Andres Iniesta (Espagne), FC Barcelone/Vissel Kobe, Isco (Espagne) - Real Madrid, N'Golo Kante (France) - Chelsea Toni Kroos (Allemagne) - Real Madrid, Nemanja Matic (Serbie) - Manchester United, Luka Modric (Croatie) - Real Madrid, Paul Pogba (France) - Manchester United Ivan Rakitic (Croatie) - FC Barcelone, David Silva (Espagne) - Manchester City, Arturo Vidal (Chili) - Bayern Munich/FC Barcelone

15 Attaquants : Karim Benzema (France) - Real Madrid, Edinson Cavani (Uruguay) - PSG, Paulo Dybala (Juventus) - Argentine, Antoine Griezmann (France) - Atletico Madrid Harry Kane (Angleterre) - Tottenham Hotspur, Robert Lewandowski (Pologne) - Bayern Munich, Romelu Lukaku (Belgique) - Manchester United Mario Mandzukic (Croatie) - Juventus, Sadio Mane (Senegal) - Liverpool, Kylian Mbappe (France) - PSG, Lionel Messi (Argentine) - FC Barcelone Neymar Junior (Bresil) - PSG, Cristiano Ronaldo (Portugal) - Real Madrid/Juventus, Mohammed Salah (Egypte) - Liverpool Luis Suarez (Uruguay) - FC Barcelone.

## JAVI MARTINEZ RAVI PAR LE DÉBUT DE SAISON

Pour le site officiel du Bayern Munich, l'international Espagnol a évoqué ce début de saison 2018/2019 : « Je pense que nous sommes tous contents pour l'instant. » Il a poursuivi : « Évidemment, il y a un long chemin mais nous devons continuer sur notre voie afin d'avoir une saison réussie. » Interrogé sur les ambitions du club, Martinez a répondu : « Bien sûr, la Ligue des Champions est une grande compétition et un objectif. Vous jouez contre les meilleures équipes d'Europe, dans les plus beaux stades. » Sur un ton plus léger, l'Espagnol a également évoqué l'Oktoberfest : « Cela veut dire beaucoup à Munich et pour le Bayern. Je me sens comme un local, donc c'est agréable. »



## Pour Rabiot c'est toujours flou

Le dossier Adrien Rabiot est brûlant depuis un bon moment et ça n'a pas l'air de s'arranger. Alors que la fin de son contrat approche, l'international français refuse toujours de prolonger au PSG. Le milieu de terrain âgé de 23 ans est convoité par plusieurs très grands clubs, dont Manchester City et le Barça.

Le journal espagnol Sport révèle que Manchester City aurait approché Adrien Rabiot afin de renforcer son milieu de terrain la saison prochaine.

Le profil du joueur plaît particulièrement au coach Pep Guardiola qui souhaiterait en faire un de ses futurs cadres. Veronique Rabiot, agent et mère d'Adrien, gère les intérêts de son fils depuis de nombreuses années maintenant. Mais selon le collectif Paris United, Veronique Rabiot ne souhaite négocier avec personne pour le moment, ni avec le PSG pour une prolongation, ni avec d'autres clubs pour un éventuel départ lors du prochain mercato.

Le contrat d'Adrien Rabiot prendra fin en juin prochain, d'ici là, le clan du joueur, le PSG ou les clubs intéressés auront peut-être trouvé une solution dans ce dossier.

## Özil Fenerbahçe veut tenter sa chance

Depuis plusieurs jours, de nombreux médias britanniques font état d'un supposé clash entre l'entraîneur d'Arsenal Unai Emery et son milieu offensif Mesut Özil (29 ans, 3 matchs en Premier League cette saison).

À tel point qu'un transfert de l'Allemand dès le mois de janvier serait envisagé par sa direction, selon le Daily Star. Un club souhaiterait en profiter : Fenerbahçe. D'après le média anglais, le club turc compte formuler une offre cet hiver pour tenter le coup. Reste à savoir si Özil sera intéressé par un départ vers la Turquie. De plus, son salaire (près de 2 M€ par mois) risque de refroidir la formation turque. Affaire à suivre...

## Willian n'a jamais voulu partir

Un temps associé aux rumeurs de départ l'envoyant à Barcelone, Willian a démenti avoir été intéressé par un départ cet été. "Les gens ont dit beaucoup de choses dans la presse, mais je n'ai jamais voulu partir de Chelsea, jamais !", a insisté l'attaquant brésilien (30 ans) dans une interview relayée sur le site des Blues. "J'ai toujours dit que je voulais rester à Chelsea aussi longtemps que possible et je suis ravi d'être resté. Cela fait maintenant cinq ans que je suis ici et je compte bien y rester cinq ans de plus !" Willian est sous contrat jusqu'en 2020 avec le club londonien.

## Alli apte pour affronter Liverpool ?

Mardi soir, l'Angleterre a rendez-vous avec la Suisse pour un match amical faisant suite à sa défaite (1-2) contre l'Espagne à Wembley lors de la 1ère journée de la Ligue des nations. Et pour cette rencontre, le sélectionneur Gareth Southgate a fait savoir que Dele Alli avait déclaré forfait et était rentré à Londres pour retrouver son club.

Néanmoins, l'attaquant des Spurs de Tottenham, qui souffre d'une petite lésion musculaire mineure, devrait être bon pour le service le week-end à venir. Samedi prochain, à partir de 13h30, la troupe de Mauricio Pochettino reçoit les Reds de Liverpool pour le choc de la 5e journée de Premier League.



## ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS El-Habiri passe en revue avec l'ambassadeur américain la coopération entre la police des deux pays

Le Directeur général de la sûreté nationale, le Colonel Mustapha El-Habiri a reçu, lundi, l'ambassadeur des Etats Unis à Alger, John Desrocher avec qui il a évoqué les voies et moyens de renforcement de la coopération entre la police des deux pays dans divers domaines, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Les deux parties ont mis l'accent sur «l'importance de l'échange d'expériences et d'expertises en matière de formation policière spécialisée et son rôle dans le développement de la performance opérationnelle pour faire face à toutes formes de crimes, y compris le crime transfrontalier et la cybercriminalité», a précisé la même source. Dans ce contexte, l'ambassadeur américain a salué «la grande expérience» et «la place pionnière» de la police algérienne aux plans régional et international.

## ALGÉRIE-IRAK

### M. Messahel et son homologue irakien saluent la profondeur des relations entre l'Algérie et l'Irak

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue irakien, Ibrahim El Djafari ont salué, hier au Caire (Egypte), «la profondeur des relations historiques liant les deux pays frères», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en marge de la 150e session ordinaire du Conseil des ministres arabes des AE de la Ligue arabe, tenue au Caire, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et «les voies de leur renforcement». Le minis-

tre irakien a invité M. Messahel à effectuer une visite à Baghdad, a ajouté la même source, précisant que le chef de la diplomatie algérienne s'est réjoui de cette invitation à même de «renforcer les relations exceptionnelles et solides unissant les deux pays».



## ALGÉRIE-LIGUE ARABE Messahel déplore la décision américaine de stopper l'aide financière à l'UNRWA

Le ministre des Affaires Etrangères, Abdelkader Messahel, a déploré hier au Caire lors de sa participation à une réunion ad hoc des ministres des affaires étrangères sur l'UNRWA (Agence des Nations-Unies pour les réfugiés palestiniens), la décision de l'Administration américaine de stopper son aide financière à cette agence onusienne.

Il a souligné que l'appui à l'UNRWA, créée en vertu d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, «implique une responsabilité juridique, politique et éthique, pour assurer le droit des réfugiés palestiniens à une vie digne et leur permettre de

bénéficier des prestations sociales, notamment sanitaires et éducatives».

Il a, dans ce cadre, appelé à soutenir l'UNRWA, «à travers la mobilisation du soutien politique et financier», rappelant à cet égard, que l'Algérie «vient en tête des pays soutenant le budget de l'Autorité palestinienne, en vue d'alléger les souffrances du peuple palestinien frère».

Il a, également, affirmé que la question des réfugiés palestiniens «doit être réglée conformément aux résolutions de la légalité internationale, notamment la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU, qui garantit le droit de retour aux réfugiés».

## AGRICULTURE

### L'Algérie en mesure d'arrêter l'importation des produits agricoles d'ici trois ans

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a évoqué, lundi à Alger, «la probabilité d'arrêter l'importation

des produits agricoles de façon effective d'ici trois ans».

«Les chiffres réalisés cette année et les indicateurs de production sont à

même de permettre au secteur d'arrêter graduellement l'importation d'ici trois ans», a précisé Bouazgui, qui était l'invité à la Radio nationale. «Si nous

arrivons à maintenir le même niveau, deux ou trois ans, nous pourrions arrêter l'importation des produits et biens agricoles», a-t-il ajouté.

## Le wali de Mila Ahmouda Ahmed Zineddine conduit à sa dernière au cimetière Zeghouane à Annaba



Le wali de Mila Ahmouda Ahmed Zineddine, décédé dimanche soir au CHU de Constantine, a été conduit lundi après-midi à sa dernière demeure au cimetière de Zeghouane de la ville d'Annaba en présence d'une foule nombreuse de citoyens, de proches, d'amis et de cadres supérieurs de l'Etat. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Nou-

reddine Bedoui, a été à la tête du cortège funéraire, aux côtés des autorités civiles et militaires d'Annaba et de plusieurs walis en poste à l'Est du pays qui ont accompli la prière funéraire à la mosquée Zighoud Youcef. Auparavant, M. Beboui s'est rendu à la maison du défunt à Annaba pour présenter à sa famille des condoléances au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et des membres du gouvernement.

Le défunt wali de Mila Ahmouda Ahmed Zineddine est mort dimanche soir au centre hospitalo-universitaire de Constantine, où il a été admis au service des urgences suite à un malaise.

Diplômé de l'Ecole nationale de l'administration, le défunt a occupé

plusieurs postes de responsabilités dont celle de secrétaire général de la wilaya de Sétif avant d'être désigné wali de Mila en juillet 2017.

Le défunt laisse une veuve et trois enfants.

APS

## MDN

### SIDI BEL-ABBÈS 2 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

Deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dimanche à Sidi Bel Abbès par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 9 septembre 2018, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à Sidi Bel Abbès (2e Région militaire)», précise la même source. Par ailleurs et, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e RM), deux (2) véhicules tout-ter-

rain, (9,3) quintaux de denrées alimentaires, (200) grammes de TNT et des outils de détonation, tandis que (20) quintaux de tabac ont été saisis à Biskra (4e RM)». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, lors d'une opération coordonnée à Aïn Témouchent (2e RM) et Oum El Bouaghi (5e RM), un réseau de narcotrafiquants, en possession d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 229 kilogrammes». D'autre part, des Garde-côtes «ont déjoué, à El-Kala (5e RM), une tentative d'émigration clandestine de (6) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, alors que (21) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Ouargla», rapporte le communiqué.

### IN GUEZZAM Découverte d'une importante quantité de munitions

Une cache contenant une importante quantité de munitions a été découverte lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à In Guezzam, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, grâce à l'exploitation de renseignements et lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à In Guezzam (6ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 10 septembre 2018, une cache contenant une importante quantité de munitions s'élevant à 2.600 balles de différents cali-

bres», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des Gardes-frontières «ont arrêté, à Bechar (3 RM), un narcotrafiquant en possession de 9,2 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 1.200 unités de différentes boissons à Mascara (2ème RM), 20 quintaux de feuilles de tabac et 5.000 paquets de cigarettes, à El-Oued et Laghouat (4ère RM)», ajoute le communiqué. D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, lors d'opérations distinctes, 26 immigrants clandestins de différentes nationalités à Adrar, Naama et Ghardaïa», relève le MDN.

## Cérémonie de recueillement à la mémoire du défunt Mohamed Salah Yahiaoui

Une cérémonie de recueillement à la mémoire du défunt Mohamed Salah Yahiaoui, décédé le 10 août dernier, a été organisée hier à Alger par l'association Machaâl Echahid et le quotidien El Moudjahid. Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des membres de la famille révolutionnaire, les intervenants ont mis en avant les qualités de cet homme qui a su allier culture et politique, outre la bravoure dont il avait fait montre aux champs de bataille. A cet effet, M. Abdelmadjid Chikhi a dit que le défunt était un homme modeste, vertueux et rigou-

reux, saluant son dévouement au service du pays et sa participation «efficace» aux différentes étapes de la glorieuse guerre de libération. De son côté, Abderrahmane Belayat a évoqué le parcours du défunt, riche en apports, ainsi que les principales batailles auxquelles il a participé. Il a rappelé «les contributions du défunt après le recouvrement de la souveraineté nationale, son engagement et ses positions constantes qu'il avait assumées pleinement», soulignant son rôle dans le développement du parti du Front de libération nationale (FLN), lorsqu'il était à sa tête.